#### **EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, September 20, 2022

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the subject matter of Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts.

Senator Leo Housakos (Chair) in the chair.

[English]

**The Chair:** I am Senator Leo Housakos from Quebec; I am the chair of this committee, and I would like my colleagues to briefly introduce themselves.

Senator Dawson: Senator Dennis Dawson, Quebec.

**Senator Miville-Dechêne:** Senator Julie Miville-Dechêne, Quebec.

Senator Loffreda: Senator Tony Loffreda, Quebec.

Senator Cormier: Senator René Cormier, New Brunswick.

**Senator Simons:** Senator Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Quinn: Senator Jim Quinn, New Brunswick.

Senator Clement: Senator Bernadette Clement, Ontario.

**Senator Wells:** Senator David Wells, Newfoundland and Labrador.

Senator Klyne: Good morning, Senator Marty Klyne, Saskatchewan.

Senator Dasko: Senator Donna Dasko, representing Ontario.

The Chair: Colleagues, we are meeting to continue our examination of the subject matter of Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts.

### [Translation]

For our first panel of witnesses, we are pleased to have with us Ms. Monika Ille, Chief Executive Officer of the Aboriginal Peoples Television Network. We also have with us Ms. Nancy Juneau, Chairman of the Board, and Ms. Marie-Christine Morin, Director General, from the Fédération culturelle canadienne-française.

#### TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 20 septembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui par vidéoconférence à 9 heures (HE) pour examiner la teneur du projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Le sénateur Leo Housakos (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Je suis le sénateur Leo Housakos du Québec; je suis le président de ce comité, et j'aimerais que mes collègues se présentent brièvement.

Le sénateur Dawson: Sénateur Dennis Dawson, Québec.

La sénatrice Miville-Dechêne : Sénatrice Julie Miville-Dechêne, Québec.

Le sénateur Loffreda: Sénateur Tony Loffreda, Québec.

Le sénateur Cormier : Sénateur René Cormier, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Simons: Sénatrice Paula Simons, Alberta, territoire du Traité n° 6.

Le sénateur Quinn: Sénateur Jim Quinn, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Clement : Sénatrice Bernadette Clement, Ontario.

Le sénateur Wells : Sénateur David Wells, Terre-Neuve-et-Labrador

Le sénateur Klyne: Bonjour, sénateur Marty Klyne, Saskatchewan.

La sénatrice Dasko: Sénatrice Donna Dasko, représentant l'Ontario.

Le président : Chers collègues, nous sommes réunis pour poursuivre notre étude de la teneur du projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

[Français]

Pour notre premier groupe de témoins, nous avons le plaisir d'accueillir, du Réseau de télévision des peuples autochtones, Mme Monika Ille, cheffe de la direction. Nous accueillons également, de la Fédération culturelle canadienne-française, Mme Nancy Juneau, présidente du conseil d'administration, et Mme Marie-Christine Morin, directrice générale.

### [English]

We also have with us Brad Danks, Chief Executive Officer from OUTtv, who is with us via teleconference.

We will accord five minutes to each of the groups that are with us. I turn the floor over to Ms. Ille.

#### [Translation]

Ms. Ille, the floor is yours.

### [English]

Monika Ille, Chief Executive Officer, Aboriginal Peoples Television Network: Mr. Chair and honourable senators, [Indigenous language spoken].

Hello, my name is Monika Ille. I am an Abenaki from the community of Odanak. I am the Chief Executive Officer of the Aboriginal Peoples Television Network, or APTN, and I want to thank you for giving me the opportunity to appear before you today. I would like to begin by acknowledging that the land on which we are gathered is the traditional, unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation, and we thank them for their hospitality.

APTN is a national Indigenous-owned-and-operated television network. We provide Canadians with a full range of programming in English, in French and, regularly, in more than 15 different Indigenous languages. APTN was the world's first national Indigenous television network, and we are now in our twenty-third year of operations. APTN has transformed how Indigenous peoples in Canada are seen on television and how we engage with the entire broadcasting sector. APTN is our own service by and for our peoples, and we reach out to all Canadians in our authentic voices.

#### [Translation]

Without the Broadcasting Act, and if the CRTC did not exercise its power under paragraph 9(1)(h), APTN would not exist. Our objective is to ensure that Bill C-11 continues to give the CRTC the authority it will need to support the ambition of Indigenous peoples and our right to operate our own services.

We support Bill C-11. We must update the Broadcasting Act to reflect modern technology and take advantage of the opportunities of the Internet era.

# [English]

The Broadcasting Act also needs to better reflect Indigenous peoples in Canada today. A lot has changed since 1991, including the adoption of the United Nations Declaration on the

### [Traduction]

Nous avons également avec nous Brad Danks, présidentdirecteur général d'OUTtv, qui se joint à nous par téléconférence.

Nous allons accorder cinq minutes à chacun des groupes présents. Je cède maintenant la parole à Mme Ille.

#### [Français]

Madame Ille, la parole est à vous.

#### [Traduction]

Monika Ille, cheffe de la direction, Réseau de télévision des peuples autochtones: Monsieur le président et honorables sénateurs, [La témoin s'exprime en langue autochtone].

Bonjour, je m'appelle Monika Ille. Je suis une Abénakise de la communauté d'Odanak. Je suis la présidente-directrice générale du Réseau de télévision des peuples autochtones, APTN en anglais, et je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. J'aimerais commencer par reconnaître que le territoire sur lequel nous sommes réunis est le territoire traditionnel et non cédé de la Nation algonquine Anishinaabe, et nous la remercions de son hospitalité.

APTN est un réseau de télévision national détenu et exploité par des Autochtones. Nous offrons aux Canadiens une gamme complète de programmes en anglais, en français et, régulièrement, dans plus de 15 langues autochtones. APTN a été le premier réseau national de télévision autochtone au monde, et il existe maintenant depuis 23 ans. Il a transformé la façon dont les peuples autochtones du Canada sont représentés à la télévision et la façon dont nous travaillons avec l'ensemble du secteur de la radiodiffusion. APTN est notre propre service, créé par et pour nos peuples, et nous nous adressons à tous les Canadiens avec nos voix authentiques.

# [Français]

Sans la Loi sur la radiodiffusion, et si le CRTC n'exerçait pas son pouvoir en vertu de l'alinéa 9(1)h), APTN n'existerait pas. Notre objectif est de nous assurer que le projet de loi C-11 continue de donner au CRTC l'autorité dont il aura besoin à l'avenir pour soutenir l'ambition des peuples autochtones et notre droit d'exploiter nos propres services.

Nous appuyons le projet de loi C-11. Nous devons mettre à jour la Loi sur la radiodiffusion afin de refléter la technologie moderne et de profiter des occasions de l'ère Internet.

## [Traduction]

La Loi sur la radiodiffusion doit également mieux refléter les peuples autochtones du Canada d'aujourd'hui. Beaucoup de choses ont changé depuis 1991, notamment l'adoption de la Rights of Indigenous Peoples. Proposed new section 3(1)(o) of the Broadcasting Act recognizes for the first time that Indigenous programming reflecting Indigenous cultures and languages should be provided by broadcasting undertakings carried on by Indigenous persons. This is a key change to the act that was inspired by Article 16 of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

There are also additional references in the bill to support Indigenous language programming. The regulatory policy section in paragraph 5(2)(a) of the Broadcasting Act will require the CRTC to take into account the different characteristics of French, English and Indigenous language broadcasting as well as the needs and interests of Indigenous peoples. This is the first time Indigenous language content has been placed on an equal footing with English and French language content in the act.

However, there is a serious and harmful gap in Bill C-11 as it relates to online distribution of APTN and some other important services. The most notable objectives and policies don't mean much if they cannot be implemented.

## [Translation]

In 1999, when APTN obtained its first licence, the CRTC required that the network be distributed by cable and satellite companies and set a reasonable overall price. Under Bill C-11, the CRTC could, in theory, order certain online distributors that offer programming services from other entities to distribute APTN, but the CRTC could not set the distribution conditions.

These conditions would instead be subject to good-faith negotiations with digital platforms. What would those digital platforms be? They could be digital players you already know, and even include cable and television over internet protocol, or IPTV, broadcasting distribution undertakings, BDUs, in Canada that have now moved to online distribution.

#### [English]

We're deeply concerned that the good-faith negotiation requirement will not result in meaningful support for APTN in the future and is for sure a path to the decline of our network. APTN lacks market power to conduct meaningful negotiations with powerful online distributors, and APTN's mandate is not market driven. Ultimately, if a distributor fails to act in good faith, what would be the remedy? As it stands now, the CRTC could still not set terms for the distribution of APTN. This gap must be filled.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le nouvel alinéa 3(1)0) proposé de la Loi sur la radiodiffusion reconnaît pour la première fois que les programmes autochtones représentant les cultures et les langues autochtones devraient être fournis par des entreprises de radiodiffusion exploitées par des Autochtones. Il s'agit d'une modification essentielle de la loi qui s'inspire de l'article 16 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le projet de loi contient également des références supplémentaires quant au soutien des programmes en langue autochtone. La section sur la politique réglementaire de l'alinéa 5(2)a) de la Loi sur la radiodiffusion exigera du CRTC qu'il tienne compte des différentes caractéristiques de la radiodiffusion en français, en anglais et en langue autochtone ainsi que des besoins et des intérêts des peuples autochtones. C'est la première fois que le contenu en langue autochtone est placé sur un pied d'égalité avec le contenu en langues anglaise et française dans la loi.

Toutefois, le projet de loi C-11 présente une lacune grave et dommageable en ce qui concerne la distribution en ligne d'APTN et de certains autres services importants. Les politiques et les objectifs les plus remarquables n'ont pas beaucoup de sens s'ils ne peuvent être mis en œuvre.

## [Français]

En 1999, lorsque APTN a obtenu sa première licence, le CRTC a exigé que le réseau soit distribué par des entreprises de câblodistribution et de diffusion par satellite, et le CRTC a fixé un prix global raisonnable. En vertu du projet de loi C-11, le CRTC pourrait, en théorie, ordonner à certains distributeurs en ligne qui offrent les services de programmation d'autres entités de distribuer APTN, mais le CRTC ne pourra pas fixer les conditions de distribution.

Ces conditions feraient plutôt l'objet de négociations de bonne foi avec les plateformes numériques. Quelles seraient ces plateformes numériques? Elles pourraient être des gens du monde numérique que vous connaissez déjà, et même inclure les EDR par câble et par IP (IPTV) au Canada qui passent maintenant à la distribution en ligne.

#### [Traduction]

Nous craignons fortement que l'exigence de tenir des négociations de bonne foi n'aboutisse pas à un soutien significatif pour APTN à l'avenir et constitue à coup sûr une voie vers le déclin de notre réseau. Ce dernier n'a pas le pouvoir nécessaire sur le marché pour mener des négociations significatives avec les puissants distributeurs en ligne, et son mandat n'est pas axé sur le marché. En définitive, si un distributeur n'agit pas de bonne foi, quel serait notre recours? Dans l'état actuel des choses, le CRTC ne pourrait toujours pas

## [Translation]

APTN is a member of the Independent Broadcast Group. That group has proposed amendments to Bill C-11 to address this gap. Those amendments are similar to what was proposed by the Chair of the CRTC when he appeared before you in June.

## [English]

Thank you. I will now be pleased to answer your questions.

#### [Translation]

The Chair: Thank you very much.

Ms. Juneau, you have the floor.

Nancy Juneau, Chairman of the Board, Fédération culturelle canadienne-française: Mr. Chair and members of the committee, good morning. I thank you for your invitation to appear to discuss Bill C-11 and its importance for Canada's francophones and Acadians.

My name is Nancy Juneau, Chairman of the Board of the Fédération culturelle canadienne-française, and I'm accompanied by our Director General, Marie-Christine Morin.

This is a pivotal time for the Canadian broadcasting system, when all of its components must more fully embody the fundamental principle at its core. The airwaves, whether Hertzian or digital, are a public asset. The access that Parliament grants to creators, producers, broadcasters and distributors is a privilege. In return, they must contribute to Canada by giving back some of the revenues they receive from it.

With the increasing control of online giants, that fundamental principle is at risk of being eroded. That erosion is even more troubling with respect to the francophone community, for whom access to all screens is a challenge, a struggle, while being a fundamental condition of its existence and development.

Knowing that nothing is really guaranteed for the francophone community in Canada, the Fédération culturelle canadienne-française submits that major public policies, including the Broadcasting Act, are the threads of our social fabric. As such, they must give effect to Canada's fundamental principles and constitutional guarantees of linguistic equality, respect for minorities, cultural diversity and the Official Languages Act.

fixer les conditions de distribution d'APTN. Il faut remédier à cette lacune.

### [Français]

APTN est membre de l'Independent Broadcast Group, ou Groupe de diffuseurs indépendants. Ce groupe a proposé des amendements au projet de loi C-11 qui visent à remédier à cette lacune. Ces changements sont semblables à ce qu'a proposé le président du CRTC lorsqu'il a témoigné devant vous en juin dernier.

### [Traduction]

Je vous remercie. Je me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

#### [Français]

Le président : Merci beaucoup.

Madame Juneau, vous avez la parole.

Nancy Juneau, présidente du conseil d'administration, Fédération culturelle canadienne-française: Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour. Je vous remercie de votre invitation à comparaître pour discuter du projet de loi C-11 et de son importance pour la francophonie canadienne et acadienne.

Je suis Nancy Juneau, présidente de la Fédération culturelle canadienne-française, et je suis accompagnée de notre directrice générale, Marie-Christine Morin.

Le système canadien de radiodiffusion se trouve à un moment charnière où toutes ses composantes doivent incarner, avec encore plus de vigueur, le principe fondamental qui en constitue l'essence. Les ondes, qu'elles soient hertziennes ou numériques, sont un bien public. L'accès que le législateur accorde aux créateurs, producteurs, diffuseurs et distributeurs est un privilège. La contrepartie est une obligation de participer à la nation en lui redonnant une partie des revenus qu'ils en tirent.

Avec la mainmise grandissante des géants du Web, il y a un risque d'érosion de ce principe fondamental. Cette érosion est encore plus troublante en ce qui a trait à la francophonie, pour qui l'accès à toutes les formes d'écran représente un défi, une lutte, en même temps qu'une condition fondamentale à son existence et à son épanouissement.

Sachant que rien n'est jamais vraiment acquis pour la francophonie canadienne, la Fédération culturelle canadienne-française soutient que les grandes politiques publiques, notamment la Loi canadienne sur la radiodiffusion, doivent, tels les fils de notre tissu social, concrétiser les principes fondamentaux et les garanties constitutionnelles de notre pays que sont l'égalité linguistique, le respect des minorités, la diversité culturelle et la Loi sur les langues officielles.

In this respect, Bill C-11 is an important step, and we strongly support it as it stands. I'll now give the floor to Marie-Christine Morin.

Marie-Christine Morin, Director General, Fédération culturelle canadienne-française: It is important to reiterate the need to preserve what's been gained from the work to date in reviewing this act, particularly to protect and maintain the amendment set out in subsection 5.2(1) of Bill C-11 concerning the obligation to consult with official language minority communities, or OLMCs.

We are disappointed and very concerned about the unilateral request by the CRTC to strike section 5.2. That amendment was adopted by the Standing Committee on Canadian Heritage in both bills C-10 and C-11. However, it's essential to the equal participation of OLMCs in the Canadian broadcasting system.

To date, official language minority communities have not been satisfied with their experience of the CRTC's consultation and decision-making process. Our small organizations face significant resource and capacity limitations. Section 5.2, which sets out the obligation to consult and how to do so, is, in our view, essential.

The CRTC is a federal institution governed by the Official Languages Act, specifically Part VII of the act. As such, it must take appropriate measures in its public consultation processes to ensure that it engages with and protects OLMCs. For example, the CRTC must take care to mitigate the asymmetry between groups representing our French-language minority communities and the industry giants, not to mention online giants.

We are appealing directly to you, as senators, given your specific mandate to protect minorities, and we ask you to ensure that section 5.2 is maintained in its current form. That amendment protects OLMCs, particularly in dealing with potential issues related to policy and organizational changes at the CRTC.

The wording of section 5.2 is based directly on jurisprudence from the Supreme Court that defines what constitutes a significant consultation.

The need for genuine consultation with our communities must also be included in Bill C-13, which seeks to modernize the Official Languages Act. I can confirm the FCFA's firm intention, and that of our francophone networks in Canada, to ensure this.

Thank you for this opportunity, and I am happy to answer any questions.

En ce sens, le projet de loi C-11 représente une avancée importante, et nous l'appuyons vigoureusement dans sa forme actuelle. Je cède maintenant la parole à Marie-Christine Morin.

Marie-Christine Morin, directrice générale, Fédération culturelle canadienne-française: Il est essentiel de réitérer la nécessité de préserver les acquis du travail effectué jusqu'ici dans la révision de cette loi, plus précisément pour protéger et maintenir l'amendement prévu au paragraphe 5.2(1) du projet de loi C-11, portant sur l'obligation de consulter les CLOSM.

Nous sommes déçues et fort inquiètes de la demande unilatérale du CRTC de radier l'article 5.2. Cette modification a été adoptée tant dans le projet de loi C-10 que dans le projet de loi C-11 par le Comité permanent du patrimoine canadien. Cependant, elle est essentielle à la participation équitable des CLOSM au système canadien de la radiodiffusion.

Jusqu'à présent, l'expérience vécue par les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les processus de consultation et de décision du CRTC est insatisfaisante. Nos petits organismes font face à des limites importantes du côté des ressources et des capacités. L'article 5.2, qui traite de l'obligation de consulter et de la manière de le faire, nous apparaît essentiel.

Le CRTC est une institution fédérale régie par la Loi sur les langues officielles, et plus particulièrement par la partie VII de la loi. En tant que tel, il doit prendre des mesures adaptées dans ses processus publics de consultation pour veiller à engager et à protéger les CLOSM. Le CRTC doit, par exemple, se préoccuper de pallier l'asymétrie entre les groupes représentant nos milieux francophones en situation minoritaire et les géants de l'industrie, sans parler de ceux du Web.

Nous faisons directement appel à votre mandat particulier en tant que sénateurs en ce qui a trait à la protection des minorités en vous demandant de veiller à maintenir l'article 5.2 dans sa forme actuelle. Cet amendement assure la protection des CLOSM, notamment pour faire face aux aléas potentiels associés aux changements politiques et organisationnels du CRTC.

La formulation de l'article 5.2 s'appuie directement sur la jurisprudence de la Cour suprême, qui définit ce que constitue une consultation importante.

Le besoin de consultations authentiques auprès de nos communautés devra impérativement se retrouver aussi dans le projet de loi C-13 visant à moderniser la Loi sur les langues officielles. Je suis en mesure de vous confirmer l'intention ferme de la FCFA, et celle de nos réseaux en francophonie canadienne, de nous en assurer.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et je suis disponible pour répondre à vos questions. [English]

Brad Danks, Chief Executive Officer, OUTtv: Good morning, senators. Thank you for letting me appear today. My name is Brad Danks and I am CEO of OUTtv, which is both a regulated linear TV channel in Canada and an online streaming platform in Canada and around the world. I have worked in the entertainment industry in Canada for almost 30 years, first as an entertainment lawyer, and later as a broadcasting executive. As an executive, I have negotiated many online streaming distribution deals in Canada and around the world, including with Amazon, Apple, Roku, Comcast and others.

Even though we are a small, niche service focused on the LGBTQ2+ community, OUTtv is one of Canada's leaders in online streaming. The arrival of the studio streaming platforms in Canada like Disney+ and the growth of channel aggregators like Amazon, Roku, and Apple TV has changed the content business in Canada forever. We are adapting to this reality. Canadian companies need to invest heavily in original programming to remain competitive. This is expensive and risky. However, it also opens up global export opportunities. Five years ago, roughly 35% of OUTtv's content was original programming; next year, it will be close to 90%.

To justify these investments in original programming, we must have the distribution in place to sell it to audiences. By "distribution," I mean actual access to viewers through channel aggregating platforms, like Amazon, Apple TV and Roku, and through Canada's domestic video platforms, which are also moving to streaming. However, premium content platforms like these do not just allow you to upload your service; you need to negotiate your distribution contracts. They are the new gatekeepers in the system.

Online distribution markets are maturing quickly in the United States, where large companies, including studios like Disney and Netflix and tech giants like Amazon, Apple and Google, along with equipment manufacturers like Huawei, Samsung and LG, fight for market share. There are clear signs that the U.S. market is tightening. It is becoming harder for new services to launch. Some platforms have even been cutting services and then capping the number of services on their platform. With no requirement for any of these platforms to offer Canadian services in Canada, there is a real fear that many Canadian services will be locked out of our own market. It is especially a concern in the longer term as the U.S. market is so much larger and more developed than in Canada.

[Traduction]

**Brad** Danks, président-directeur général, OUTtv: Mesdames et messieurs les sénateurs, bonjour. Je vous remercie de m'avoir permis de comparaître aujourd'hui. Je m'appelle Brad Danks et je suis président-directeur général d'OUTtv, qui est à la fois une chaîne de télévision linéaire réglementée au Canada et une plateforme de diffusion en continu en ligne au Canada et dans le monde entier. Je travaille dans l'industrie du divertissement au Canada depuis près de 30 ans. J'ai d'abord été avocat en droit du divertissement, avant de devenir cadre dans le domaine de la radiodiffusion. À titre de cadre, j'ai négocié de nombreuses ententes de distribution de diffusion en continu en ligne au Canada et dans le monde, notamment avec Amazon, Apple, Roku et Comcast.

Bien que nous soyons un service de niche de petite taille axé sur la communauté LGBTQ2+, OUTtv est l'un des chefs de file de la diffusion en continu en ligne au Canada. L'arrivée des plateformes de diffusion en continu des studios au Canada, comme Disney+, et la croissance des agrégateurs de chaînes comme Amazon, Roku et Apple TV ont changé à jamais l'industrie du contenu au Canada. Nous sommes en train de nous adapter à cette réalité. Les entreprises canadiennes doivent investir massivement dans des programmes originaux pour rester compétitives. Cette démarche est coûteuse et risquée. Cependant, elle crée également des possibilités d'exportation à l'échelle mondiale. Il y a cinq ans, environ 35 % du contenu d'OUTtv était constitué de programmes originaux; l'an prochain, la part de ces programmes atteindra près de 90 %.

Pour justifier ces investissements dans des programmes originaux, nous devons mettre en place la distribution nécessaire pour les vendre au public. Par « distribution », j'entends l'accès réel aux téléspectateurs par le biais de plateformes d'agrégation de chaînes, comme Amazon, Apple TV et Roku, et des plateformes vidéo nationales du Canada, qui se tournent également vers la diffusion en continu. Cependant, les plateformes de contenu payant comme celles-ci ne vous permettent pas de simplement télécharger votre service; vous devez négocier vos contrats de distribution. Elles sont les nouvelles gardiennes du système.

Les marchés de la distribution en ligne mûrissent rapidement aux États-Unis, où de grandes entreprises, notamment des studios comme Disney et Netflix et des géants de la technologie comme Amazon, Apple et Google, ainsi que des fabricants d'équipement comme Huawei, Samsung et LG, se disputent les parts de marché. Les signes indiquent clairement que le marché américain se resserre. Il devient plus difficile de lancer de nouveaux services. Certaines plateformes ont même supprimé des services, puis limité le nombre de services sur leur plateforme. Étant donné qu'aucune de ces plateformes n'est tenue d'offrir des services canadiens au Canada, il est à craindre que de nombreux services canadiens soient exclus de notre propre marché. C'est particulièrement préoccupant à long terme,

Anyone who has experience with broadcasting distribution knows there are many reasons why a platform may not choose to carry a service. hOne is content. Online platforms may object to or not care about Canadian diversity. As an LGBTQ2+ service, we have already been denied access on platforms outside of Canada more than once simply because of our content focus.

Another reason is competition. Online platforms may not want Canadian services they consider competitive to their own. Another sad but common practice is pay for play. Carriage contracts will be negotiated not only in the U.S. now, but in Seoul, Beijing and other capitals. Many services such as Russia's RT are paid-for carriage deals. These deals skew the market and often attempt to block other services by requiring exclusivity. While Canada can't control these global partnerships, by ensuring our services have access and fair market terms in Canada, we can at least prevent some of the impact of these abuses in our own country.

Finally, there are partnerships, or what we call "horse-trading deals," where different platforms trade content and preferred deals so each has distribution on the other's platform. This has happened routinely in the Canadian system over the past decade. All of these, and more attempts to prefer some content over others, happen as a matter of routine in the traditional system. Online distribution is becoming more like traditional television every day.

The CRTC should have the ability to ensure Canadian services are offered in Canada and treated fairly. This is a straightforward requirement to ensure our cultural autonomy and Canadian ownership and control of the broadcasting system, the first policy objective of the Broadcasting Act. Unfortunately, Bill C-11 guts the CRTC's authority in this area. A small number of targeted changes will go a long way to address the problem.

OUTtv is a member of the Independent Broadcast Group, or IBG. We agree with IBG's submissions to the committee and those made by my colleague Ms. Ille from APTN today, and support the amendments it suggests, including changes to support the distribution of Canadian services and the ability of the CRTC to settle disputes. This is what the CRTC has done for years, and they have expertise at it and, yes, they can do this.

car le marché américain est beaucoup plus vaste et plus développé que le marché canadien.

Toute personne ayant une expérience de la distribution dans le domaine de la radiodiffusion sait qu'il existe de nombreuses raisons pour lesquelles une plateforme peut choisir de ne pas distribuer un service. hOne est un contenu. Les plateformes en ligne peuvent s'opposer à la diversité canadienne ou ne pas s'en soucier. En tant que service LGBTQ2+, nous nous sommes déjà vu refuser plus d'une fois l'accès à des plateformes en dehors du Canada, simplement en raison de l'orientation de notre contenu.

Il y a également la question de la concurrence. Les plateformes en ligne peuvent ne pas vouloir de services canadiens qu'elles considèrent comme concurrents des leurs. Une autre pratique regrettable, mais courante, est le principe consistant à payer pour faire diffuser des programmes. Les contrats de distribution seront négociés non seulement aux États-Unis, mais aussi à Séoul, à Pékin et dans d'autres capitales. De nombreux services, comme la chaîne russe RT, fonctionnent sur la base de contrats de distribution payants. Ces ententes faussent le marché et tentent souvent de bloquer d'autres services en exigeant l'exclusivité. Bien que le Canada ne puisse pas contrôler ces partenariats mondiaux, en veillant à ce que les services canadiens bénéficient d'un accès et de conditions de marché équitables au Canada, nous pouvons au moins prévenir une partie des répercussions de ces abus dans notre propre pays.

Enfin, il existe des partenariats, ou ce que nous appelons des « accords de marchandage », dans le cadre desquels différentes plateformes échangent du contenu et des accords privilégiés afin que chacune d'entre elles puisse distribuer son contenu sur la plateforme de l'autre. Cela s'est produit régulièrement dans le système canadien au cours de la dernière décennie. Ces tentatives, ainsi que d'autres visant à privilégier certains contenus par rapport à d'autres, sont monnaie courante dans le système traditionnel. La distribution en ligne ressemble chaque jour davantage à la télévision traditionnelle.

Le CRTC devrait avoir la capacité de s'assurer que les services canadiens sont offerts au Canada et traités de façon équitable. Il s'agit d'une exigence simple visant à assurer notre autonomie culturelle ainsi que la propriété et le contrôle par le Canada du système de radiodiffusion, ce qui est le premier objectif stratégique de la Loi sur la radiodiffusion. Malheureusement, le projet de loi C-11 ampute l'autorité du CRTC dans ce domaine. Un petit nombre de changements ciblés contribuerait grandement à régler ce problème.

OUTtv est membre du Groupe de diffuseurs indépendants. Nous sommes d'accord avec les observations faites par ce groupe au comité et avec celles faites aujourd'hui par ma collègue d'APTN, Mme Ille, et nous appuyons les modifications proposées, notamment les changements visant à soutenir la distribution des services canadiens et la capacité du CRTC à régler les différends. C'est ce que le CRTC fait depuis des

Thank you for letting me appear today. I am happy to answer any questions you may have.

# [Translation]

The Chair: I have a question for Ms. Juneau or Ms. Morin. Your organization argued to have players in the cultural industry participate in the funding and discoverability of what you refer to as high-quality Canadian content. Let me say that, in reality, in this digital era, Canadian creators of YouTube content are among the largest exporters of cultural content in the world. Approximately 90% of their audience is abroad. Last week, representatives from Spotify told us that they had a pool of 2 million listeners of francophone music.

However, no other country imposes obligations related to discoverability or source. What will happen, then, if Bill C-11 is passed as is and if other countries respond? For example, how will Canadian creators react if France imposes the same requirements for discoverability and local content, and Canadian creators suddenly become invisible? Is that not a danger related to the relatively small size of the Canadian market, particularly the francophone market? What's your view on that?

Ms. Juneau: I'll let Ms. Morin answer the question.

**Ms. Morin:** Ms. Juneau can add to my response. Clearly, we fully support the comments by our member from the Alliance des producteurs francophones du Canada, who appeared before you last week and spoke about independent francophone production and discoverability. We support the comments by our member.

As for discoverability, there are clearly issues. The discoverability of such content must be ensured, and the concept and definition of Canadian content must be addressed. Clearly, that part of the bill is of particular concern to us. This definition must set the stage so that available content not only is discoverable, but also sustains and grows our audiences and creators as well as artists in the community.

**Ms. Juneau:** I believe that Ms. Morin answered your question very well, senator.

The Chair: I have a follow-up question. Do you not agree that such a bill would diminish the ability of platforms like YouTube to give our artists opportunities to promote their work internationally? Isn't there a risk that other countries will respond?

années. Il a de l'expertise dans ce domaine et, oui, il peut le faire. Je vous remercie de m'avoir permis de comparaître aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à toutes vos questions.

[Français]

Le président: J'ai une question pour Mme Juneau ou Mme Morin. Votre organisation a plaidé pour que les joueurs de l'industrie culturelle participent au financement et à la découvrabilité de ce que vous qualifiez de contenu canadien de grande qualité. Vous me permettrez de dire qu'en réalité, dans la présente ère numérique, les créateurs canadiens de contenu sur YouTube sont parmi les plus grands exportateurs de contenu culturel au monde. Environ 90 % de leur auditoire provient de l'étranger. La semaine dernière, les représentants de Spotify nous ont indiqué qu'ils avaient un bassin de 2 millions d'auditeurs de musique francophone.

Cependant, aucun autre pays n'impose d'obligations de découvrabilité ou de provenance. Alors, que se passera-t-il si le projet de loi C-11 est adopté tel quel et si les autres pays répliquent? Par exemple, comment réagiront les créateurs canadiens si la France impose les mêmes exigences de découvrabilité et de contenu local et que les créateurs canadiens deviennent soudainement invisibles? N'est-ce pas un danger qui est lié à l'étroitesse relative du marché canadien, notamment le marché francophone? Quel est votre avis à ce sujet?

**Mme Juneau :** Je vais laisser Mme Morin répondre à la question.

Mme Morin: Mme Juneau pourra compléter ma réponse. Évidemment, nous appuyons sans réserve les propos de notre membre de l'Alliance des producteurs francophones du Canada qui a comparu devant vous la semaine dernière et qui a parlé de la production indépendante francophone et de la découvrabilité. Donc, nous appuyons les propos de notre membre.

En ce qui concerne la découvrabilité, il est clair qu'il y a des enjeux. On doit s'assurer de la découvrabilité de ces contenus et se pencher sur la notion et la définition même de contenu canadien. Il est clair que ce projet de loi nous interpelle directement sur cette question. Il faudra s'assurer que tout est en place dans cette définition pour que les contenus proposés soient découvrables et qu'ils contribuent à faire vivre et à développer tant nos auditeurs et nos créateurs que les artisans du milieu.

**Mme Juneau :** Je crois que Mme Morin a très bien répondu à votre question, monsieur le sénateur.

Le président: J'ai une question complémentaire: n'êtesvous pas d'accord pour dire qu'un tel projet de loi réduirait la capacité des plateformes comme YouTube ou d'autres plateformes d'offrir des occasions à nos artistes de promouvoir leur œuvre à l'échelle internationale? N'y a-t-il pas un risque que d'autres pays répliquent? Let's say that France closes off because of the effect of this bill on Canadian markets. Do you not think there would be a negative impact on our artists who are trying to tap the international market, which they are able to do now using the new platforms that are available?

Ms. Morin: I think work needs to be done in terms of algorithms. We must impose certain algorithms that would ensure the discoverability of francophone content, here and abroad.

I think the bill must include provisions that allow us to address those algorithms, which as we know, steer us to certain content, sometimes unwittingly.

The Chair: Thank you.

[English]

Senator Simons: Mr. Danks, you have raised a really interesting new facet of distribution that I don't think we have talked about yet in this committee. I think it is a mark of how quickly the ecosystem is changing because I think when Bill C-10 was first drafted, the kind of channel aggregators that you are describing didn't actually exist. I am wondering if you and Ms. Ille could both speak to this issue because it affects both of your systems of programming. Would you be looking for the CRTC to negotiate something like mandatory carriage of your whole network or would you be looking for something more like deals with Amazon or Disney to buy some of your individual programming?

**Mr. Danks:** Thank you, senator. What we're looking for is for them to carry our entire service, and they do now. We have a deal with Amazon; they take everything. We have a deal with Apple TV in Canada; they take everything. We have deals with both Amazon and Apple TV outside of Canada as well.

I think one of the important things to remember here is that there is almost unlimited capacity for these companies to carry. Carriage of channels is really based on bandwidth and bandwidth has not been a problem in the industry for almost 15 years. So it is really not a problem. On the SVOD side — or subscription video on demand — they've actually been looking for more subscription services in Canada. They would like to add more. The real key is getting on them in Canada and then getting outside around the world as well.

The one area of services that is very new is what are known as fast channel services. I call them 1980s television back again because it is a free, linear service that is supported only by advertising. These have taken off very rapidly in the United States. The market leaders there are Roku, Samsung and Pluto

Par exemple, si la France se ferme en raison de l'effet que ce projet de loi aura sur les marchés canadiens, ne croyez-vous pas qu'il y aura un impact négatif pour nos artistes qui tentent d'exploiter le marché international, ce qu'on est en mesure de faire aujourd'hui en utilisant les nouvelles plateformes qui sont offertes?

**Mme Morin :** Je pense que, du côté des algorithmes, il y aura du travail à faire. Nous devrons imposer certains algorithmes qui permettront la découvrabilité des contenus francophones, au pays et à l'étranger.

Je pense que le projet de loi doit inclure des dispositions qui nous permettront d'agir sur ces algorithmes, qui, comme on le sait très bien, nous dirigent vers certains contenus parfois bien malgré nous.

Le président : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Simons: Monsieur Danks, vous avez évoqué une nouvelle facette très intéressante de la distribution dont je ne pense pas que nous ayons encore parlé au sein de ce comité. Je pense que cela montre à quel point l'écosystème évolue rapidement, car je crois que lorsque le projet de loi C-10 a été rédigé, le type d'agrégateurs de chaînes que vous décrivez n'existait pas encore. Mme Ille et vous-même pourriez peut-être parler de cette question, car elle touche vos deux systèmes de programmation. Souhaitez-vous que le CRTC négocie une distribution obligatoire de l'ensemble de votre réseau ou qu'il conclue plutôt des ententes avec Amazon ou Disney pour qu'ils achètent certains de vos programmes?

M. Danks: Merci, madame la sénatrice. Ce que nous voulons, c'est qu'ils proposent l'ensemble de nos services, et c'est déjà le cas. Nous avons une entente avec Amazon; ils distribuent tout. Nous avons une entente avec Apple TV au Canada; ils distribuent tout. Nous avons également des ententes avec Amazon et Apple TV à l'extérieur du Canada.

Je pense que l'une des choses importantes à retenir ici est que la capacité de distribution de ces sociétés est pratiquement illimitée. La diffusion des chaînes est réellement basée sur la largeur de bande et cette dernière ne pose plus problème au sein de l'industrie depuis près de 15 ans. Ce n'est donc vraiment pas un problème. En ce qui concerne le service d'abonnement vidéo sur demande, ils cherchent en fait à développer les services d'abonnement au Canada. Ils aimeraient en ajouter d'autres. La clé est de parvenir à distribuer les programmes sur ces services au Canada, puis à l'extérieur, dans le monde entier.

Il y a un domaine de services très nouveau, les chaînes de diffusion en continu gratuites financées par la publicité. Je les appelle le retour de la télévision des années 1980, car il s'agit d'un service gratuit et linéaire qui n'est financé que par la publicité. Ces services ont décollé très rapidement aux États-

TV, all three of which are now coming into Canada. That market in the United States is maturing very quickly. One of my fears is long term. Right now, Pluto TV is looking for channels and Canadian services on a linear basis to add. They have said they are probably going to launch, I believe, in December or January; they are very open about wanting to add both our channel and APTN.

My real concern is the longer term. Watching the markets mature over the last number of years, what you see is that, over time, you get bullied out of the system and you end up not being able to gain access; or even if you get access, you don't get access to fair terms.

In my view, we should simply say, "Look, platform, you want to come into Canada? Carry the Canadian services. Put them up." The deals are revenue share, so it is not like they lose money. They have unlimited capacity. We won't worry about what is going on in the rest of the world, but in Canada, we want to make sure that we get our services up, period. My view is that's not hard for them to do and it doesn't really cost them anything, so I don't understand why everybody thinks it is a big ask.

## [Translation]

**Senator Miville-Dechêne:** My question is for Ms. Morin and is similar to the chair's question about algorithms. You said that the government should do something about that. What's clear in this bill is that the government will not intervene directly concerning algorithms, given the controversy that it has caused.

I want to ask you a very specific question because we're dealing with a paradox. Take the example of a French-language work — in Quebec or outside Quebec, it's not important. Let's say the work is an algorithm-based recommendation but many users disregard the content because they live in X, Y or Z and are not at all interested in French-language content. That would lower the work in the algorithm rankings and could therefore have a paradoxical effect: the measure could work to some extent in Canada but lead to a smaller audience. There is no simple way to make platforms like YouTube or Spotify support that content, particularly when it's not Charlotte Cardin. I'm talking about people who are not as well-known.

How do you reconcile your position that the government needs to address algorithms, given the risks associated with a voice that has never been heard on those platforms? You know, it's unprecedented. Unis. Les chefs de file de ce marché sont Roku, Samsung et Pluto TV, qui arrivent tous les trois au Canada. Ce marché mûrit très rapidement aux États-Unis. L'une de mes craintes concerne le long terme. Pour l'instant, Pluto TV est à la recherche de chaînes et de services canadiens linéaires à ajouter. Ils ont dit qu'ils allaient probablement se lancer, je crois, en décembre ou en janvier; ils sont très ouverts et veulent ajouter notre chaîne et APTN.

Ce qui m'inquiète vraiment, c'est le long terme. En observant l'évolution des marchés ces dernières années, on constate qu'au fil du temps, on est évincé du système et on finit par ne plus y avoir accès; ou même si on y a accès, on n'a pas accès à des conditions équitables.

Je pense que nous devrions simplement dire : « Écoutez, plateforme, vous voulez venir au Canada? Distribuez les services canadiens. Proposez-les. » Les ententes sont fondées sur le partage des recettes, alors ce n'est pas comme si elles allaient perdre de l'argent. Elles ont une capacité illimitée. Nous ne nous préoccuperons pas de ce qui se passe dans le reste du monde, mais au Canada, nous voulons nous assurer que nos services sont disponibles, point final. J'estime que ce n'est pas difficile pour eux de le faire, et cela ne leur coûterait rien, alors je ne comprends pas pourquoi tout le monde pense que c'est une grosse demande.

### [Français]

La sénatrice Miville-Dechêne: Ma question s'adresse à Mme Morin et s'inscrit dans la même veine que celle du président au sujet des algorithmes. Vous avez dit que le gouvernement devrait s'en préoccuper. Ce qui est clair dans ce projet de loi, c'est que le gouvernement n'interviendra pas directement sur les algorithmes, étant donné la controverse que tout cela a provoquée.

Je veux vous poser une question très spécifique, parce qu'on fait face à un paradoxe. Prenons par exemple une œuvre francophone — au Québec ou à l'extérieur du Québec, cela a peu d'importance — qui est recommandée par un algorithme et que plusieurs usagers écartent cette œuvre parce qu'ils habitent à X, Y, Z et ne veulent rien savoir du contenu francophone. Cela fera reculer cette œuvre dans les algorithmes, et cela pourrait donc avoir un effet paradoxal, en ce sens que cela pourrait fonctionner à un certain point au Canada, mais qu'il pourrait y avoir une diminution de l'écoute. Il n'est donc pas simple de faire participer des plateformes comme YouTube ou Spotify à ce contenu, particulièrement quand ce n'est pas Charlotte Cardin. On parle de voix moins connues.

Comment vous réconciliez-vous avec le fait qu'il faut que cela passe par là, étant donné les risques que représente une voix qui n'a jamais été entendue sur ces plateformes? Vous savez, c'est sans précédent. **Ms. Morin:** That's an excellent question. There's certainly a paradox, as you just said. Can it really be ignored? Is it really something that can be overlooked? I understand that the bill cannot address it directly or impose algorithms. Can parameters be put in place so this content can be disseminated?

I heard my colleagues speak about mandatory distribution of Canadian content. Is that not something that should be covered by parameters? That may not be included in the bill; maybe it will be in the order put in place by the CRTC.

I agree with you. It's a major paradox that needs to be addressed, and it presents a definite risk.

Maybe I could get back to you with a more in-depth analysis, because it really is a problematic situation. It's important.

**Senator Miville-Dechêne:** It's complicated, that's true. I have a brief follow-up question for Ms. Ille. We've met before.

You're asking that the conditions for distribution be imposed and negotiated by the CRTC. However, it's been said that that could cause problems with respect to the Canada-United States-Mexico Agreement, known as CUSMA. What about a fund that would provide you with financial support, although I'm not sure who would fund it? Is there an alternative to your idea of imposing distribution conditions on foreign giants so you have enough money to survive?

**Ms. Ille:** That's an excellent question. I prefer that the CRTC be able to establish the conditions. I think that's the easiest. The CRTC does that now, and it works very well.

As for the fund, I would need more information. How much would be invested in it? Who would have access to it? How would the money be distributed and under what conditions? It adds another extremely demanding layer of administration and planning.

Without more information, I prefer what we have, a mechanism that is working very well right now. The CRTC doesn't go too far; it makes good decisions. Also, as I was saying, we're here today thanks to the CRTC. What would the percentage of the fund be? Would there be enough funds for APTN to survive? I have doubts because I don't have enough information.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

Mme Morin: C'est une excellente question. Il est certain qu'il y a un paradoxe, comme vous venez de le dire. Est-ce qu'on peut vraiment passer à côté? Est-ce qu'on peut vraiment écarter... Je comprends que le projet de loi ne permet pas d'y aller directement ou d'imposer des algorithmes. Est-ce qu'on peut mettre en place des paramètres de façon à ce que ces contenus puissent circuler?

J'entendais mes collègues parler de distribution obligatoire et de contenu canadien. Est-ce qu'il n'y a pas là quelque chose qui doit être couvert par des paramètres? Peut-être que cela ne se retrouve pas dans le projet de loi; peut-être que cela se retrouvera dans le décret qui devra être mis en place par le CRTC.

Je suis d'accord avec vous. C'est un grand paradoxe auquel on doit faire face, et cela présente un risque certain.

Je pourrais peut-être vous revenir avec une réflexion plus approfondie sur ce propos, parce que c'est vrai qu'il y a une situation problématique. C'est important.

La sénatrice Miville-Dechêne: C'est vrai que c'est compliqué. J'ai une brève question complémentaire à poser à Mme Ille. Nous nous sommes déjà rencontrées.

Vous demandez que les conditions de distribution soient imposées et négociées par le CRTC. Toutefois, on a entendu dire que cela posait des problèmes en ce qui a trait à l'ACEUM, l'accord de libre-échange. Est-ce que l'idée d'un fonds qui vous permettrait de survivre financièrement, qui serait financé par on ne sait qui encore... Est-ce qu'il y a une solution alternative à cette idée d'imposer des conditions de distribution aux géants étrangers pour que vous ayez suffisamment d'argent pour survivre?

**Mme Ille :** C'est une excellente question. Je privilégie le fait que le CRTC puisse établir les conditions. Je pense que c'est ce qu'il y a de plus simple; il le fait actuellement et cela fonctionne très bien.

Pour ce qui est du fonds, ils devront obtenir plus d'information sur ce qu'est ce fonds, combien d'argent y sera investi, qui y aura accès, comment l'argent sera distribué et quelles seront les conditions dans lesquelles il le sera. On ajoute une autre couche d'administration et de planification, et ce sera extrêmement exigeant.

Tant qu'on n'a pas plus d'information, je privilégie ce qui existe, ce qui fonctionne très bien pour le moment. Le CRTC n'abuse pas, il prend de bonnes décisions. De plus, comme je le disais, c'est grâce au CRTC que nous sommes là aujourd'hui. Quel sera le pourcentage de ce fonds? Est-ce que les fonds seront suffisants pour qu'APTN puisse survivre? J'ai des doutes, parce que je n'ai pas assez d'information.

La sénatrice Miville-Dechêne: Merci.

**Senator Cormier:** My question is for the Fédération culturelle canadienne-française.

First, I'd like to congratulate you on the work you do for arts and culture in francophone and Acadian Canada.

I'd like to come back to the issue of section 5.2. You talked about the importance of maintaining that section. I'd like to better understand the current consultation relationship between the FCCF and its member organizations and the CRTC. What's problematic, and why do we need section 5.2?

**Ms. Morin:** Thank you for your question, senator.

First, I think it must be stressed that taking part in the CRTC process is a burden for our organizations. In terms of human resources, our organizations don't have in-house legal experts they can rely on. Financially, significant amounts need to be invested to access the services of broadcasting specialists, so we can fully understand the issues and assess their impact on the industry.

Then, everything we hear on the ground must be translated into licence conditions. The concept of "licence conditions" is not language that we're very familiar with, so we need to find specialized support in that area.

I can give you a recent example. The FCCF took part in the renewal of Radio-Canada's licences. It's a very time-consuming process. Endless hours are needed to carry out the work at every stage of the process. Reports provided by the broadcaster must be studied, possible gaps must be analyzed, ground-level data must be compiled, and data and research must be generated in areas where evidence is lacking; so it's hard from that standpoint.

If you multiply that effort by the number of licences that need to be renewed and that could have an impact on us, the work required is practically impossible for us. Under the current process, it's assumed that the necessary resources are there, that the risks and the effects on our communities can be anticipated and that research can be conducted — as I said earlier — to actively and equitably take part in the process.

Section 5.2 would specify how we must be consulted. Between us, that would really make a difference.

Senator Cormier: I have a question for Mr. Danks.

Le sénateur Cormier : Ma question s'adresse à la Fédération culturelle canadienne-française.

Je voudrais tout d'abord vous féliciter et vous remercier pour tout le travail que vous faites pour les arts et la culture au Canada français et en Acadie.

Je voudrais vous ramener à la question de l'article 5.2. Vous avez parlé de l'importance de maintenir cet article. J'aimerais mieux comprendre quel est l'état actuel des relations en matière de consultation entre la FCCF et ses organismes membres et le CRTC. Qu'est-ce qui pose problème et qu'est-ce qui fait en sorte qu'on a besoin de cet article 5.2?

Mme Morin: Merci de votre question, monsieur le sénateur.

D'entrée de jeu, je pense qu'il faut insister sur le fait que, pour nos organismes, c'est un fardeau de participer au processus du CRTC. Sur le plan des ressources humaines, on ne peut pas compter, au sein de nos équipes, sur des juristes en résidence dans nos organisations. Sur le plan financier, on doit investir des sommes importantes pour avoir accès à des spécialistes de la radiodiffusion pour bien comprendre les enjeux en présence, ainsi que pour mesurer leur incidence dans l'industrie.

Ensuite, il faut traduire tout ce qu'on entend sur le terrain au sujet des conditions de licence. Le concept « Conditions de licence » n'est pas un langage que nous connaissons très bien, donc nous devons aller chercher des appuis spécialisés sur ce plan.

Je peux vous donner un exemple récent. La FCCF a participé au renouvellement de licences de Radio-Canada. C'est un processus très fastidieux, c'est-à-dire qu'il faut un nombre incalculable d'heures pour suivre les travaux, et ce, à toutes les étapes du processus. Il faut étudier les rapports qui sont fournis par le radiodiffuseur, analyser des écarts possibles, compiler les données que l'on reçoit sur le terrain, générer des données et des recherches pour lesquelles on n'a pas nécessairement de données probantes; c'est donc difficile à ce point de vue.

Si vous multipliez cet effort par le nombre de licences qui doivent être renouvelées et qui ont le potentiel de nous toucher, le mandat est pratiquement impossible pour nous. Avec le processus qui existe actuellement, on tient pour acquis qu'on a les ressources nécessaires, qu'on est en mesure d'anticiper les risques et les effets dans nos communautés et d'effectuer la recherche — comme je disais tout à l'heure — pour participer activement et de façon équitable au processus.

Donc, l'article 5.2 viendrait spécifier la façon dont on doit nous consulter. Entre nous, cela ferait vraiment toute la différence.

Le sénateur Cormier : J'ai une question pour M. Danks.

You said that OUTtv faces obstacles with some foreign distributors because of the community it focuses on, namely all the work done around the LGBT community.

Could you give us more specific examples of the obstacles you encounter so we can better understand the importance of the CRTC in supporting you in that work?

[English]

**Mr. Danks:** I am sorry. I don't have a translation coming in to me and my French is not good enough to follow your entire question.

**Senator Cormier:** You mentioned that you had obstacles with certain distributors because of the LGBTQ content. Can you give us some concrete examples so we can better understand what role the CRTC could play to help you with that?

Mr. Danks: I'm not sure I want to name names publicly, but one large service in the U.S. — not a tech platform — simply denied us and said they don't want that. Two others were out of Asia. I would call them equipment manufacturing-level companies. You can guess who those might be, but they just said they won't take that kind of content at all, period. They don't care if there's an audience for it. It's just not something that they want. I would provide that to you in confidence, but I don't want to give that publicly.

Senator Cormier: Thank you.

**Senator Loffreda:** My question concerns the APTN. You addressed concerns regarding the current state of Bill C-11. Could you expand on those concerns and the corrective measures? How critical is it to address those concerns, and what would be the impact of not addressing them or of correctly addressing them?

Ms. Ille: Linear television is slowly fading away and people are migrating to online. It's important for APTN to have that presence online, so it's important for the CRTC to regulate APTN's service on online distributors. The fact that they can set conditions and resolve the dispute means that we have to negotiate with those big online distributors. Since we're not market driven, we service a public that is underserved. We have a mandate not to have ratings and sell advertising. It's part of our operations, but that's not what we do. We are there to support Indigenous voices and get our stories out there. The Canadian Indigenous population is a small population but it needs to be

Vous dites qu'OUTtv se heurte à des obstacles auprès de certains distributeurs étrangers en raison de son orientation communautaire, c'est-à-dire tout le travail qui se fait autour de la communauté LGBT.

Pouvez-vous nous donner des exemples plus précis des obstacles que vous rencontrez, pour que l'on comprenne mieux l'importance que le CRTC aura pour vous soutenir dans ce travail?

[Traduction]

**M. Danks :** Excusez-moi. La traduction ne me parvient pas et mon français n'est pas assez bon pour saisir l'intégralité de votre question.

Le sénateur Cormier: Vous avez mentionné que vous faisiez face à des obstacles lorsque vous traitiez avec certains distributeurs en raison du contenu LGBTQ. Pouvez-vous nous donner des exemples concrets afin que nous puissions mieux comprendre quel rôle le CRTC pourrait jouer pour vous aider à cet égard?

M. Danks: Je ne suis pas sûr de vouloir citer des noms publiquement, mais un grand service aux États-Unis — qui n'est pas une plateforme technologique — a tout simplement refusé en disant qu'il ne voulait pas de cela. Deux autres étaient situés en Asie. Je les appellerais des entreprises de fabrication d'équipement. Vous pouvez deviner de qui il s'agit, mais ils ont simplement dit qu'ils n'accepteraient pas du tout ce type de contenu, point final. Ils ne se soucient pas de savoir s'il existe un public pour ce type de contenu. Ce n'est tout simplement pas quelque chose dont ils veulent. Je vous communiquerai ces renseignements de façon confidentielle, mais je ne veux pas les fournir publiquement.

Le sénateur Cormier : Merci.

Le sénateur Loffreda: Ma question concerne APTN. Vous avez fait part de vos préoccupations concernant l'état actuel du projet de loi C-11. Pourriez-vous nous en dire plus sur ces préoccupations et sur les mesures correctives à prendre? À quel point est-il important de répondre à ces préoccupations, et quelles seraient les répercussions si l'on n'y donnait pas suite ou si l'on y donnait suite correctement?

Mme Ille: La télévision linéaire disparaît lentement et les gens se tournent vers Internet. Il est essentiel qu'APTN ait cette présence en ligne, il est donc important que le CRTC réglemente le service d'APTN sur les distributeurs en ligne. Le fait qu'il puisse fixer des conditions et régler les différends signifie que nous devons négocier avec ces grands distributeurs en ligne. Étant donné que nous ne sommes pas axés sur le marché, nous desservons un public qui est mal desservi. Notre mandat n'est pas d'avoir des cotes d'écoute et de vendre de la publicité. Cela fait partie de nos activités, mais ce n'est pas ce que nous faisons. Notre but est de soutenir les voix autochtones et de faire

serviced. Last year, we commissioned more than 450 hours of original programming. Of that, 147 were in different Indigenous languages. About 90% were produced by independent producers, mostly Indigenous.

APTN is part of this thriving Indigenous production community. What is going to happen in the future if everything is going online? The CRTC cannot help to resolve a dispute or set terms. We're going to negotiate, maybe have a few pennies here and there, if we're lucky, but that's going to bite into our operations and we will have to cut all our storytelling. From an Indigenous point of view here, an Indigenous broadcaster is fully going to fade away, so everything we've built for the past 23 years is going to slowly go away. I think that's unacceptable.

I think the CRTC truly believed in the importance of what APTN is doing, and I think they still do today. They have not abused their power in the way the Broadcasting Act is written right now, so why can't we give them the authority to be able to resolve a dispute and set the terms in the years to come? I'm not only thinking in the short term but in the medium and long term. Hopefully, we won't review this Broadcasting Act in another 30 years. We'll review it before, as things are changing, but we need to give flexibility to the CRTC to be able to do that.

**Senator Dasko:** As Senator Simons said, we're drilling down more and more and learning more and more about this incredible ecosystem that is developing in this marketplace, so I want to ask you, Mr. Danks and Ms. Ille, if you could drill down a bit on what you're expecting and asking the CRTC to do.

Mr. Danks, when you started, you said you wanted the CRTC to be able to negotiate. However, it sounds like you're asking the CRTC to set conditions for the terms that you're going to have with potential online streamers.

Could you clarify exactly what you are asking, what you are hoping the CRTC will do and what kind of language you're looking for in Bill C-11? I want to drill a little further down into what you want them to do. Maybe you could even illustrate with an example. That would be really helpful. Thank you.

Mr. Danks: I think it's fairly straightforward, senator. We're not asking the CRTC to negotiate the deals for us. We want to know that they've got our back. We want the platforms to know that if they come into Canada and there aren't fair terms and there aren't carriage deals there, the CRTC could step in and set

connaître nos histoires. La population autochtone canadienne est peu nombreuse, mais elle a besoin d'être desservie. L'année dernière, nous avons commandé plus de 450 heures de programmes originaux. Sur celles-ci, 147 heures ont été produites dans différentes langues autochtones. Environ 90 % de ces programmes ont été produits par des producteurs indépendants, pour la plupart autochtones.

APTN fait partie de cette communauté de production autochtone florissante. Que va-t-il se passer à l'avenir si tout se passe en ligne? Le CRTC ne pourra pas aider à résoudre un différend ou à fixer des conditions. Nous allons négocier, peutêtre obtenir quelques sous ici et là, si nous sommes chanceux, mais cela va peser sur nos opérations et nous devrons limiter les histoires que nous pourrons diffuser. D'un point de vue autochtone, les radiodiffuseurs autochtones disparaîtront complètement, donc tout ce que nous avons construit ces 23 dernières années va lentement disparaître. Je pense que c'est inacceptable.

Je pense que le CRTC croyait vraiment en l'importance de ce que fait APTN, et je pense qu'il y croit encore aujourd'hui. Il n'a pas abusé de son pouvoir de la manière dont la Loi sur la radiodiffusion est actuellement rédigée, alors pourquoi ne pouvons-nous pas lui donner l'autorité nécessaire pour résoudre les différends et fixer les conditions dans les années à venir? Je ne pense pas seulement à court terme, mais aussi à moyen et à long terme. J'espère que nous ne réviserons pas la Loi sur la radiodiffusion dans 30 ans. Nous la réviserons avant, car les choses évoluent, mais nous devons donner au CRTC la souplesse nécessaire pour le faire.

La sénatrice Dasko: Comme l'a dit la sénatrice Simons, nous creusons de plus en plus et nous en apprenons de plus en plus sur cet incroyable écosystème qui se développe sur ce marché. Je voudrais donc vous demander, monsieur Danks et madame Ille, de bien vouloir préciser un peu ce que vous attendez du CRTC et ce que vous lui demandez de faire.

Monsieur Danks, au début de votre intervention vous avez dit que vous vouliez que le CRTC soit en mesure de négocier. Cependant, il semble que vous demandiez au CRTC de fixer des conditions pour les modalités que vous allez négocier avec les diffuseurs en ligne potentiels.

Pourriez-vous préciser exactement ce que vous demandez, ce que vous espérez que le CRTC fasse et quel genre de libellé vous souhaitez inclure dans le projet de loi C-11? Je veux approfondir un peu plus ce que vous voulez qu'il fasse. Peut-être pourriez-vous même l'illustrer avec un exemple. Ce serait très utile. Je vous remercie.

**M. Danks**: Je pense que c'est assez simple, madame la sénatrice. Nous ne demandons pas au CRTC de négocier les ententes pour nous. Nous voulons savoir qu'il nous soutient. Nous voulons que les plateformes sachent que si elles viennent au Canada et que les conditions ne sont pas équitables et qu'il

those terms. We want them as a backstop. That's what they do right now in the broadcasting system.

A good example would be let's say we went to a service and they said, "We don't want to carry you." I would say, "Well, the CRTC may order our carriage." They then said, "Oh, good point. We'll carry you, but we don't want to pay you anything." So we'd go to the CRTC and say, for example, that revenue-share deals on these platforms are roughly 50-50 or better for the content provider. Maybe the CRTC sets a rule and says no revenue shares worse than 50-50 between the parties, which right now is pretty much industry standard. I would love to see a rule like that in the long term from the CRTC. Sometimes what happens now is that if you go to a platform and say you'd like them to carry you, they say, "We'll carry you, but we don't want to pay you. We'll put you on, and you can figure it out from there."

Those are the sorts of things we want. First and foremost, it's knowing that they can set reasonable rules within the system, and, second, that they've got our back. If there's a problem, they'll step in, and we'll have a dispute.

To Ms. Ille's point, they can settle that dispute by issuing an order, whereas in the current environment they can't. Other than using harsh language, there's not much we're able to do if they decide not to work with us.

**Senator Dasko:** Would this occur on an ad hoc basis, or would they set a rule that would cover a whole set of firms? Would they come in when you are making deals? Would you be asking them to come in at that level, or are you asking them to set rules that would affect an entire set of firms?

Mr. Danks: We certainly wouldn't be asking them to come in on a negotiated basis. What I believe will happen is they'll set basic rules within the system. They do that now. They have terms and trade rules, and they have wholesale code rules, which require the parties to work together. They create a structure around which the parties can negotiate themselves, and, should those negotiations fail, they have a series of mediations and arbitration systems that they set in. This is what they do, day in and day out.

I think these platforms in many ways are much easier to regulate than the current broadcasting system because the deals are really very straightforward: We will carry you, we'll take your content and we will pay you a revenue share. I think in some ways it's much easier, whereas in the current system

n'y a pas de contrats de distribution, le CRTC pourrait intervenir et fixer ces conditions. Nous voulons qu'il serve de filet de sécurité. C'est ce qu'il fait actuellement dans le système de radiodiffusion.

Un bon exemple serait une situation dans laquelle nous nous adresserions à un service et il nous dirait : « Nous ne voulons pas diffuser votre contenu. » Je répondrais : « Eh bien, le CRTC peut ordonner sa diffusion. » Ils diraient alors : « Oh, c'est vrai. Nous allons diffuser votre contenu, mais nous ne voulons rien vous payer. » Nous nous adresserions donc au CRTC et dirions, par exemple, que les ententes de partage des recettes sur ces plateformes constituent un partage à peu près égal ou plus avantageux pour le fournisseur de contenu. Le CRTC pourrait peut-être établir une règle stipulant que le partage des recettes ne peut être inférieur à un partage à parts égales entre les parties, ce qui est actuellement la norme au sein de l'industrie. J'aimerais beaucoup que le CRTC établisse une telle règle à long terme. Ce qui se passe parfois actuellement, c'est que si vous vous adressez à une plateforme et que vous lui dites que vous aimeriez qu'elle diffuse vos programmes, elle vous répond : « Nous allons les diffuser, mais nous ne voulons pas vous payer. Nous allons diffuser vos programmes, et ensuite vous vous débrouillerez ».

Voilà le genre de choses que nous attendons. D'abord et avant tout, il s'agit de savoir qu'il peut établir des règles raisonnables au sein du système et deuxièmement, qu'il assure nos arrières. S'il y a un problème, il interviendra, et nous aurons un différend.

Pour répondre à la remarque de Mme Ille, il pourrait régler ce différend en rendant une ordonnance, alors que dans l'environnement actuel, il ne le peut pas. À part utiliser des termes durs, il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire s'ils décident de ne pas travailler avec nous.

La sénatrice Dasko: Cela se ferait-il de façon ponctuelle, ou fixerait-il une règle qui couvrirait un éventail d'entreprises? Interviendrait-il lorsque vous concluez des ententes? Lui demanderiez-vous d'intervenir à ce niveau, ou de fixer des règles applicables à l'ensemble des entreprises?

M. Danks: Nous ne lui demanderions assurément pas d'intervenir dans le cadre d'une négociation. Je pense que ce qui se passera, c'est qu'il établira des règles de base au sein du système. C'est ce qu'il fait actuellement. Il a établi des règles sur la durée et le commerce, ainsi que sur les codes de vente en gros, qui obligent les parties à travailler ensemble. Il crée une structure autour de laquelle les parties peuvent négocier elles-mêmes et, si ces négociations échouent, il dispose d'une série de systèmes de médiation et d'arbitrage. C'est ce qu'il fait au quotidien.

Je pense que ces plateformes sont, à bien des égards, beaucoup plus faciles à réglementer que le système de radiodiffusion actuel, car les ententes sont vraiment très simples : Nous allons distribuer vos programmes, nous allons prendre votre contenu et nous allons vous verser une part des recettes. Je pense qu'à there's a lot of bickering about packaging and issues like that, which are a lot more complicated to resolve.

The future, in my view, is going to be easier to regulate in many ways. There are more new complicated issues such as algorithms and so forth, but generally the new platforms are very straightforward in how they function.

**Ms. Ille:** If I may add to that, APTN has mandatory carriage in Canada, so we have 35 cents per subscriber per month, and that's about 90% of our revenues. As things are migrating online, we hope the CRTC would be able to set terms like that, coming with a fixed rate, in the case of section 9(1)(h) of the Broadcasting Act and mandatory carriage.

### [Translation]

**Senator Clement:** Good morning and thank you to the witnesses. My first question is for the witnesses from the Fédération culturelle canadienne-française. We're in a difficult context, given the results of the latest census, particularly as minority francophones. Apart from section 5.2, are you happy with Bill C-11 as it stands to resolve that difficulty?

# [English]

The second question is for Ms. Ille. Unlike some stakeholders, you express confidence in the CRTC. Could you drill a little deeper into why you have that feeling around the CRTC and maybe whether the CRTC would require additional capacity to address some of the issues you raise?

### [Translation]

Ms. Morin: I'll let my colleague answer the first question.

**Ms. Juneau:** Thank you, senator. As I said in my opening remarks, the Fédération culturelle canadienne-française is very pleased with Bill C-11 as it stands. We feel that it's an important step in addressing the issues facing the Canadian system, so that it reflects the reality of Canada today much better and allows online giants to begin contributing much more actively to the production and dissemination of Canadian content.

Our only concern is to ensure that the amendment requiring that the CRTC consult our communities be maintained. As my colleague Ms. Morin said, taking part in hearings for the organizations we represent is time-consuming, and we don't always have the means to make as active and as strong of a certains égards, c'est beaucoup plus facile, alors que dans le système actuel, il y a beaucoup de querelles à propos du groupage d'émissions et de questions de ce genre, qui sont beaucoup plus compliquées à résoudre.

Je pense que l'avenir sera, à bien des égards, plus facile à réglementer. Il y a plus de nouvelles questions compliquées, comme les algorithmes et ainsi de suite, mais dans l'ensemble, le fonctionnement des nouvelles plateformes est très simple.

**Mme Ille :** J'aimerais ajouter qu'APTN bénéficie d'une distribution obligatoire au Canada, ce qui signifie que nous recevons 35 cents par abonné par mois, ce qui représente environ 90 % de nos recettes. Étant donné que les programmes sont de plus en plus diffusés en ligne, nous espérons que le CRTC sera en mesure de fixer des conditions de ce type, assorties d'un taux fixe, dans le cas de l'alinéa 9(1)h) de la Loi sur la radiodiffusion et de la distribution obligatoire.

### [Français]

La sénatrice Clement: Bonjour et merci aux témoins. Ma première question s'adresse aux témoins de la Fédération culturelle canadienne-française. Nous nous trouvons dans un contexte de malaise, étant donné les résultats du dernier recensement, surtout en tant que francophones en contexte minoritaire. À part l'article 5.2, êtes-vous satisfaite du projet de loi C-11 dans sa forme actuelle pour remédier à ce malaise?

# [Traduction]

Ma deuxième question est pour Mme Ille. Contrairement à certains intervenants, vous exprimez votre confiance dans le CRTC. Pourriez-vous expliquer un peu plus en détail pourquoi vous avez ce sentiment à l'égard du CRTC et peut-être si le CRTC devrait disposer de capacités supplémentaires pour traiter certains des problèmes que vous avez soulevés?

### [Français]

**Mme Morin :** Je vais laisser ma collègue répondre à cette première question.

Mme Juneau: Merci, madame la sénatrice. Comme je l'ai dit dans mes remarques d'ouverture, la Fédération culturelle canadienne-française est très satisfaite du projet de loi C-11 dans sa forme actuelle. Nous considérons qu'il s'agit quand même d'une avancée importante en ce qui a trait aux enjeux d'un système canadien qui reflète beaucoup mieux la réalité de notre pays tel qu'il est aujourd'hui et qui permet aux géants du Web de commencer à contribuer beaucoup plus activement à la production et à la diffusion de ce contenu canadien.

Notre seul souci est d'assurer que l'amendement visant à ce que le CRTC doive consulter nos communautés soit préservé. Comme l'a dit ma collègue Mme Morin, participer à ces audiences pour les organismes que nous représentons est fastidieux, et on n'a pas toujours les moyens d'y participer avec contribution as we'd like. So, yes, we're pleased. Obviously, all this will include ministerial orders, particularly concerning the narrower definition of Canadian content or the steps to take to ensure discoverability. That hasn't come yet, but we hope that, with that foundation, we will have what we need to address these issues.

Senator Clement: Thank you, Ms. Juneau.

[English]

**Ms. Ille:** The CRTC has been instrumental to APTN's existence. APTN is the first national Indigenous broadcaster in the world. APTN has become a role model for other Indigenous broadcasters internationally. The CRTC believes in what we do, supports our mission and they have an ear. They know that the industry is market driven, but sometimes you have services that are needed. There are voices that need to be said, voices that need to be heard and have a dedicated place, and they support all those voices.

Diversity is part of the industry, and if we weren't there and neither were OUTtv, AMI-tv and others, it would be quite bland. We're movers and shakers in the industry. We might be small, but we're mighty.

To your question about whether the CRTC has the resources, I think they have the expertise and the knowledge, and they have been doing this for years. Regulating the Canadian industry is not an easy feat, and they are doing it wonderfully. They're probably going to need more resources, but I think that's something that has to be looked into further. I'm not a specialist in that case, but I'm sure they have what it takes. As I said, they have the expertise and knowledge to do so.

Senator Simons: I'm hearing very much what the representatives of OUTtv and APTN are saying about not wanting to be shut out of Canadian markets. I'm a little bit concerned, though. You are two established, well-regarded and proven services. If the CRTC were to require all of the big streaming aggregators to carry every Canadian network, at what point are they able to say, "No, I'm sorry. That's an inappropriate choice for our market. The content is not good enough?" It doesn't apply to you guys, but it might apply to somebody else in the future. How would you say the gatekeeping should function so that those companies are perhaps not forced to carry something that they don't want to and that doesn't match with their market?

**Mr. Danks:** It's an excellent question, senator. It's something I think about too. There have been very few, if any, new services launched in Canada over the last decade. I would simply say that the CRTC at some point will have to make sensible decisions around these things. We're an important diversity brand, so we're the ones that get the nod, but there will be other

toute la force et la vigueur que l'on souhaiterait. Alors, oui, nous sommes satisfaits. Évidemment, des décrets ministériels vont accompagner tout cela, notamment sur la définition plus étroite du contenu canadien ou sur les mesures à prendre pour assurer une découvrabilité. Cela reste à venir, mais on a bon espoir qu'avec cette base, nous avons ce qu'il faut pour s'attaquer à ces enjeux.

La sénatrice Clement : Merci, madame Juneau.

[Traduction]

Mme Ille: Le CRTC joue un rôle essentiel dans l'existence du APTN. Ce dernier est le premier radiodiffuseur autochtone national au monde et est devenu un modèle pour les autres radiodiffuseurs autochtones à l'échelle internationale. Le CRTC croit en ce que nous faisons, appuie notre mission et nous écoute. Il sait que l'industrie est axée sur le marché, mais parfois, nous offrons des services qui sont nécessaires. Il y a des voix qui doivent s'exprimer, se faire entendre et disposer d'une place qui leur est réservée, et le CRTC soutient toutes ces voix.

La diversité fait partie de l'industrie, et si nous, OUTtv, AMItv et d'autres acteurs n'étions pas là, le paysage serait assez terne. Nous faisons bouger les choses dans l'industrie. Nous sommes peut-être petits, mais nous sommes puissants.

Pour répondre à votre question à savoir si le CRTC dispose des ressources nécessaires, je pense qu'il possède l'expertise et le savoir qu'il lui faut, et il accomplit ce travail depuis des années. Ce n'est pas une mince tâche que de réglementer l'industrie, et il le fait avec brio. Il aura probablement besoin de ressources supplémentaires, mais je pense que c'est une question qu'il faut examiner plus en profondeur. Je ne suis pas experte en la matière, mais je suis sûre qu'il a ce qu'il lui faut. Comme je l'ai indiqué, il possède l'expertise et le savoir pour agir.

La sénatrice Simons: J'entends parfaitement ce que les représentants d'OUTtv et du APTN disent quant au fait qu'ils ne veulent pas être exclus des marchés canadiens. Je suis toutefois quelque peu préoccupée. Vous êtes deux services établis et bien considérés qui ont fait leurs preuves. Si le CRTC exigeait que tous les grands regroupeurs de diffuseurs fournissent tous les réseaux du Canada, à quel point pourraient-ils répliquer: « Non, désolé. C'est un choix inadapté à notre marché. Le contenu n'est pas assez bon »? Cela ne s'applique pas à vous, mais cela pourrait s'appliquer à quelqu'un d'autre dans l'avenir. Comment les balises devraient-elles fonctionner pour que ces entreprises ne soient peut-être pas forcées de diffuser du contenu dont elles ne veulent pas et qui ne convient pas à leur marché?

M. Danks: C'est une excellente question, sénatrice. C'est quelque chose à laquelle je réfléchis également. Très peu, voire aucun, nouveau service a été lancé au Canada au cours de la dernière décennie. Je dirais simplement qu'à un moment donné, le CRTC devra prendre des décisions censées à cet égard. Étant une marque importante sur le plan de la diversité, nous pouvons

commercial brands looking for carriage out there. There are ways they can get started. They can get up onto YouTube and other services to demonstrate that they have audience potential.

It's a good question. At some point in time, services in Canada will just not do as well, and that will be an issue. We're going to have to decide how far we go.

I don't know that there's anything more to say about that. There may be a point where the CRTC says, "Okay, well, these 25 services or these 30 services are critical. As far as we're concerned, all the others can negotiate their way on." I could certainly see that happening down the road.

**Ms. Ille:** When you think of section 9(1)(h), mandatory carriage does not apply to all networks. They can choose the ones that should be mandatory. I think that thoughtfulness should transition to online as well.

**Senator Simons:** This is an excellent point. The section 9(1) (h) stations are APTN, OMNI, the weather channel, CPAC—the things that someone has decided are good for the Canadian cultural body writ large.

Ms. Ille: Yes, exactly.

**Senator Simons:** But it surely doesn't make sense to demand that an American aggregator carry the Canadian weather — well, maybe it does make sense to carry the Canadian weather channel, because Canadians would like to know what the weather is. But there are other things where it may be a rather odd fit.

Ms. Ille: But they're carrying channels, and you talked about brand and their market. If they're serving the Canadian market, I should assume that Canadian channels should be available on their offerings. That's a question where we go beyond just what they offer to see ourselves, our culture and hear our different languages. It's a question of identity and reference. I think it goes beyond just the brand of the American distributor. I think they need to be respectful and to consider the market they're serving.

**Senator Simons:** I guess that could include French-language services.

Ms. Ille: Definitely, they would have to.

Mr. Danks: Senator, it's interesting. Last week, Sony announced they had carried 1,600 different services in different countries, so there's a lot of capacity there. You're right: At some point in time, it's too many. You can't carry a million; it doesn't make sense. But if the service is to be supported by Canadians, then we can decide that; if the service doesn't support itself commercially and it's not supported similarly to mandatory carriage or some other requirement, then it just has to get by on commercial terms, and that's it.

nous faire diffuser, mais il existe d'autres marques commerciales qui cherchent à le faire. Il existe des moyens pour elles de le faire. Elles peuvent utiliser YouTube et d'autres services pour démontrer qu'elles ont un auditoire potentiel.

C'est une bonne question. À un moment donné, les services n'iront pas aussi bien au Canada, et ce sera un problème. Nous devrons décider jusqu'où nous allons.

Je ne sais pas s'il y a plus à dire à ce sujet. Il pourrait arriver que le CRTC doive décider que 25 ou 30 services sont essentiels, mais qu'en ce qui le concerne, les autres peuvent négocier à partir de là. Cela pourrait bien se produire dans l'avenir.

**Mme Ille :** Quand on pense à l'alinéa 9(1)h), la fourniture obligatoire ne s'applique pas à tous les réseaux. Le CRTC peut choisir ceux qui seraient obligatoires. Je pense que cette approche réfléchie devrait s'appliquer en ligne également.

La sénatrice Simons: C'est une excellente observation. Les stations visées par l'alinéa 9(1)h) sont le APTN, OMNI, Météomédia, CPAC, qui ont été jugés bénéfiques pour l'ensemble du paysage culturel canadien.

Mme Ille: Oui, exactement.

La sénatrice Simons: Il n'est toutefois pas logique d'exiger qu'un regroupeur américain diffuse la météo canadienne, quoique c'est peut-être logique, car les Canadiens voudraient connaître le temps qu'il fait, mais d'autres canaux ne conviendraient peut-être pas.

Mme Ille: Mais ils fournissent des canaux, et vous avez parlé de marque et de leur marché. Si ces regroupeurs servent le marché canadien, je présume que leur offre devrait comprendre des canaux canadiens. Cette question va au-delà de ce qu'ils offrent pour que nous nous reconnaissions, que nous voyions notre culture et que nous entendions nos diverses langues. C'est une question d'identité et de référence. Je pense que cela va au-delà de la marque du distributeur américain. Je considère qu'ils doivent être respectueux et considérer le marché qu'ils servent.

La sénatrice Simons: Je suppose que l'offre pourrait inclure des services en français.

Mme Ille: Il le faudrait certainement.

M. Danks: Sénatrice, c'est intéressant. La semaine dernière, Sony a annoncé qu'il offrait 1 600 services dans différents pays; la capacité est donc considérable. Vous avez raison: à un moment donné, c'est trop. On ne peut pas offrir un million de services; c'est insensé. Mais si le service intéresse les Canadiens, alors on peut décider de l'inclure; s'il n'a pas d'intérêt commercial et qu'il ne correspond pas aux critères de la fourniture obligatoire ou à d'autres exigences, alors il doit faire avec les conditions commerciales, et c'est tout.

### [Translation]

**Senator Cormier:** My question is for Mr. Danks and Ms. Ille. I'd like to come back to the terms of distribution for programming services. Does the amendment adopted by the House of Commons, at subsection 9.1(1), address the concerns about distribution issues in relation to foreign online platforms?

### [English]

**Ms. Ille:** Yes, the CRTC could require an online distributor to carry programming services. That's fantastic and wonderful; we're happy for that. But once again, after that, what happens? Like Mr. Danks was saying, the problem lies with setting terms or to resolve a dispute, and that's the gap that needs to be filled. As small independent broadcasters, we don't have that market power to do so. That's why we need CRTC intervention to support our asks.

Mr. Danks: I would echo that and add that all Canadian services are now independent. There isn't a Canadian service — it doesn't matter if it's owned by Bell or Rogers — that is big enough to negotiate their way against the larger tech companies. These are the biggest companies in the world that we're negotiating with, and it's important we recognize that without having the leverage of the regulator there to assist us, it's going to be very difficult for us to maintain a broadcasting system if we don't have a backstop in place.

Senator Cormier: Thank you to both of you.

### [Translation]

**Senator Miville-Dechêne:** I understand, Mr. Danks. However, asking that the CRTC negotiate agreements is ultimately a very major change to Bill C-11. That means a regulatory body becoming involved in negotiations. It's true that that's the case in Canada, but we're talking about foreign companies. That's my first point.

Ms. Ille, I find it hard to see how we could put into practice the idea of requiring that foreign distribution platforms and the Rokus of the world distribute 25 public service channels. I'm not saying that I disagree with it, but I'm trying to understand how they'll be chosen. In two years, will it be important to include in that lineup of channels one that offers weather forecasts, for instance, even though people can find weather information just about anywhere? That information is not hard to find.

I get the impression that all this needs to and will evolve. The difficulty is the risk of including all these issues in a very cumbersome reform that, ultimately, won't work. Listening to you, someone might question whether people will be interested

### [Français]

Le sénateur Cormier: Ma question s'adresse à M. Danks et à Mme Ille. J'aimerais revenir aux modalités de distribution des services de programmation. L'amendement adopté par la Chambre des communes, au paragraphe 9.1(1), vient-il répondre aux préoccupations entourant les enjeux liés à la distribution visà-vis les plateformes étrangères en ligne?

### [Traduction]

Mme Ille: Oui, le CRTC pourrait exiger qu'un distributeur en ligne fournisse un service de programmation. C'est excellent et formidable; nous nous en réjouissons. Mais, une fois encore, que se passe-t-il par la suite? Comme M. Danks le disait, c'est quand il faut établir des conditions ou résoudre un différend que le problème se pose. C'est là qu'il faut combler une lacune. À titre de petits diffuseurs indépendants, nous n'avons pas le pouvoir de marché pour le faire. Voilà pourquoi nous avons besoin de l'intervention du CRTC pour soutenir nos demandes.

M. Danks: J'abonde dans le même sens et j'ajouterais que tous les services canadiens sont maintenant indépendants. Pas un service canadien — qu'importe s'il appartient à Bell ou à Rogers — n'est suffisamment gros pour négocier avec les grandes entreprises technologiques. Nous négocions avec les plus grandes entreprises technologiques du monde, et il importe d'admettre que sans l'appui de l'organisme de réglementation, il nous sera très difficile de maintenir un système de radiodiffusion si nous n'avons pas d'appui en place.

Le sénateur Cormier : Je vous remercie tous les deux.

## [Français]

La sénatrice Miville-Dechêne: Je vous entends, monsieur Danks. Toutefois, le fait de demander au CRTC de négocier les ententes représente ultimement un changement fort important au projet de loi C-11. Cela signifie qu'un organisme réglementaire s'infiltre dans les négociations. Il est vrai que c'est le cas au Canada, mais on parle de compagnies étrangères. C'est mon premier point.

Madame Ille, j'ai de la difficulté à voir comment on peut mettre en pratique cette idée d'obliger les plateformes étrangères de diffusion et les Roku de ce monde à distribuer 25 chaînes de services publics. Je ne vous dis pas que je suis en désaccord avec cela, mais j'essaie de comprendre comment on va les choisir. Dans deux ans, sera-t-il important de compter, parmi toutes ces chaînes, une qui offre par exemple les prévisions météorologiques, alors que les gens peuvent trouver la météo un peu partout? Ce ne sont pas des données difficiles à trouver.

J'ai l'impression que tout cela devra évoluer et va évoluer. La difficulté est que l'on risque de figer tous ces enjeux dans une réforme assez lourde qui, à terme, ne fonctionnera pas. À vous entendre, on peut se demander si les gens seront intéressés à ces

in these platforms. I don't want to play devil's advocate, but I'm trying to see how all this will work and I'm having some difficulty.

**Ms. Ille:** That's an excellent question, and, as Mr. Danks said, we're also thinking about it. However, it's important to ensure that small independent broadcasters have a place, regardless of their mission or mandate. We're all different, and we complement each other.

There will likely be new players in the future, and I hope so. We'll see what they offer. Will they meet a national need or will they operate on a more local or regional scale? Will they merit being on a digital platform? The CRTC must still be able to make these decisions. In theory, it can now require availability.

Indeed, I think more research is needed, but there must be that flexibility. The CRTC must have that authority and that flexibility.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

[English]

**Senator Dasko:** My question is for Ms. Morin and is about the topic of algorithms. In your comments, you spoke strongly in support of the ability to change and affect algorithms with respect to the topic of discoverability and how that might be achieved, but there's tremendous pushback against using algorithms. The bill itself says the CRTC cannot require that, although I do agree that the chair of the CRTC muddied the waters a little bit when he came to our committee a few weeks ago when we started in June. The bill says that it cannot be done.

So I wanted to ask you about the possibility of using nonalgorithmic solutions to deal with discoverability. Do you feel that discoverability can be achieved through that means rather than through affecting algorithms?

**Ms. Morin:** I would have to come back to you with a deeper understanding of what kinds of non-algorithmic solutions could be put forward.

[Translation]

I can commit to getting back to you with a more informed response on this issue.

[English]

Senator Dasko: Thank you.

Mr. Danks: Senator, I can speak to this a little bit.

plateformes. Je ne veux pas me faire l'avocate du diable, mais j'essaie de voir comment tout cela va fonctionner et j'ai un peu de difficulté.

**Mme Ille :** C'est une excellente question et, comme le disait M. Danks, nous y réfléchissons également. Il faut tout de même s'assurer que les petits diffuseurs indépendants ont une place, peu importe leur mission et leur mandat. Nous sommes tous différents et nous nous complétons.

Il est probable que de nouveaux joueurs verront le jour à l'avenir, et je l'espère. Il reste à voir ce qu'ils offriront. Répondront-ils à un besoin national ou travailleront-ils à une échelle plus locale ou régionale? Mériteront-ils de se trouver sur une plateforme numérique? Le CRTC doit quand même avoir la possibilité de prendre ces décisions. En théorie, il peut maintenant demander que l'on soit disponible.

Je crois, en effet, qu'il faut faire plus de recherche, mais il faut avoir cette flexibilité. Il faut que le CRTC ait cette autorité et cette flexibilité.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Dasko: Ma question s'adresse à Mme Morin et porte sur les algorithmes. Dans votre allocution, vous vous êtes dite très favorable à la capacité de modifier et de moduler les algorithmes pour assurer la découvrabilité, et avez parlé de la manière dont on pourrait procéder, mais le recours aux algorithmes rencontre beaucoup de résistance. Le projet de loi lui-même indique que le CRTC ne peut rien exiger de tel, bien que j'admette que le président du CRTC a brouillé un peu les cartes lorsqu'il a témoigné devant notre comité il y a quelques semaines, quand nous avons commencé notre étude en juin. Le projet de loi indique qu'on ne peut modifier les algorithmes.

Je voulais également vous interroger sur la possibilité d'utiliser des solutions non algorithmiques pour assurer la découvrabilité. Pensez-vous qu'on puisse assurer la découvrabilité ainsi au lieu de jouer avec les algorithmes?

**Mme Morin :** Il faudrait que je vous réponde plus tard, une fois que j'aurais mieux compris quels genres de solutions non algorithmiques pourraient être utilisées.

[Français]

Je peux m'engager à vous revenir avec une réflexion plus informée sur cette question.

[Traduction]

La sénatrice Dasko: Je vous remercie.

M. Danks: Sénatrice, je peux traiter brièvement de la question.

I'll say two things very quickly. Yes, discoverability is about a whole lot more than algorithms. In fact, I think the entire algorithm discussion has hijacked this whole proceeding in a way that makes no sense.

Senator Dasko: Yes, it has.

**Mr. Danks:** Discoverability is about being treated fairly; what I believe in are net-neutrality principles. When we deliver to those platforms, we provide them with a huge amount of metadata that describe our programs that they use and link other programs to. I am against preferences of content that are provided through algorithms.

I think the attempt to say that this is all about algorithms or that they're important is just wrong. If you serve up consumers' recommendations, they're just not going to click on the links. I honestly think this whole discussion is such a waste of time, because even if it's tried, I don't believe it would work. I've said the following to the CRTC people and others: Stop talking about that, because it's never going to work.

By the way, the YouTubers are not going to be crushed. People will just not click on those links. It's not even as intrusive as putting an ad in front of somebody.

I think we have to be careful that the algorithms and the platforms don't show preference for their own content or other people's content. That's always something we've seen of abuse with the broadcasting system where people pay to put their stuff in front of other people.

We should have a fair net-neutrality system in terms of what people want to watch on the platforms.

I simply think it won't work, and it's taken up way too much time. That's my comment for the day.

Senator Dasko: I agree.

**The Chair:** We only really have a minute left, colleagues, and I want to get a quick question in before we wrap up.

To the CEO of APTN, we all clearly agree that your organization is an important one and that Indigenous voices and cultures have to be promoted and protected. Did the government consult your organization on Bill C-11 before they went forward?

Je dirai deux choses très brièvement. Oui, la découvrabilité englobe beaucoup plus que les algorithmes. En fait, je pense que le débat autour des algorithmes a pris une ampleur insensée dans toute cette étude.

La sénatrice Dasko: En effet.

M. Danks: La découvrabilité vise à assurer un traitement équitable; je crois aux principes de neutralité du réseau. Quand nous transmettons nos émissions à ces plateformes, nous leur fournissons des quantités considérables de métadonnées qui décrivent nos émissions, des données qu'elles utilisent et lient à d'autres émissions. Je suis contre les préférences de contenu proposées grâce aux algorithmes.

Je pense qu'on a tort de tenter de dire que tout tourne autour des algorithmes et qu'ils sont importants. Si on présente des recommandations aux consommateurs, ils ne cliqueront tout simplement pas sur les liens. Je pense que tout ce débat n'est qu'une perte de temps, car même si on tente le coup, je ne pense pas que cela fonctionnera. J'ai dit ce qui suit aux fonctionnaires du CRTC et à d'autres personnes : arrêtez d'en parler, car cela ne fonctionnera jamais.

Soit dit en passant, les youtubeurs ne tomberont pas dans le panneau. Les gens ne cliqueront tout simplement pas sur les liens. Ce n'est même pas aussi dérangeant que d'afficher une publicité sous le nez de quelqu'un.

Je pense que nous devons faire attention pour que les algorithmes et les plateformes n'affichent pas de préférence pour le contenu de la plateforme ou celui d'autres personnes. C'est toujours quelque chose qu'on voit utiliser à mauvais escient dans le système de radiodiffusion quand les gens paient pour faire miroiter leurs produits devant d'autres personnes.

Il faudrait que le réseau soit neutre et équitable en ce qui concerne le contenu que les gens veulent regarder sur les plateformes.

Je pense simplement que cela ne fonctionnera pas, et le débat a accaparé beaucoup trop de temps. C'est ce que j'ai à dire pour aujourd'hui.

La sénatrice Dasko: Je suis d'accord avec vous.

Le président : Il ne nous reste qu'une minute, honorables collègues, et je veux poser une brève question avant de conclure.

Je dirais à la cheffe de la direction du APTN que nous convenons tous manifestement que votre organisation est importante et que les voix et les cultures autochtones doivent être mises en valeur et protégées. Le gouvernement a-t-il consulté votre organisation au sujet du projet de loi C-11 avant de le déposer?

**Ms. Ille:** They consulted with us. When it was Bill C-10, we were consulted. We've been having a lot of meetings with Canadian Heritage with our concerns and comments. We weren't, unfortunately, invited to the Bill C-11 hearing at the House of Commons' Canadian Heritage Committee, but we're happy to be here today.

The Chair: Thank you for being with us. Colleagues, thank you all for being succinct in your questions. I want to thank all of the panellists who were also succinct and clear in their responses; we got a lot of questions and answers taken care of in a short 45 minutes. Thank you very much for being with us.

Honourable senators, for our second panel, we have before us, from the Canadian Ethnocultural Media Coalition, Aldo Di Felice, Co-Founder and President, TLN Media Group Inc., who is with us by video conference; and Madeline Ziniak, Co-Founder and Chair, Canadian Ethnic Media Association, also with us by video conference. We also have before us the Black Screen Office, represented by their Executive Director Joan Jenkinson; and from the Racial Equity Media Collective, Lisa Valencia-Svensson, Managing Director.

Welcome, and thank you for joining us virtually this morning. We will begin with opening remarks from Ms. Ziniak, followed by Ms. Jenkinson, and then from the Racial Equity Media Collective.

Madeline Ziniak, Co-Founder and Chair, Canadian Ethnic Media Association, Canadian Ethnocultural Media Coalition: [Belorussian and Russian spoken]. Good morning. That was hello and good morning in my native language and mother tongue, which is Belorussian and Russian.

Good morning, senators. Thank you very much for hearing us today. Beside me is my colleague Aldo Di Felice, President and Managing Partner of TLN Media Group. We are co-founders of the Canadian Ethnocultural Media Coalition, or CEMC.

The CEMC was formed early last year in response to the previous version of Bill C-11. Our initial group has expanded and now includes organizations with membership and activity across the country — the most active independent ethnic media content producers and publishers, including broadcasters.

Aldo Di Felice, Co-Founder and President, TLN Media Group Inc., Canadian Ethnocultural Media Coalition: We came together as CEMC specifically to advocate for better inclusion of diverse communities and ethnic programming in our laws and industry support programs. We have sought full membership in our broadcast system because we believe that all

Mme Ille: Il nous a consultés. Quand c'était le projet de loi C-10, nous avons été consultés. Nous avons tenu de nombreuses réunions avec Patrimoine canadien afin de lui faire part de nos préoccupations et de nos observations. Nous n'avons malheureusement pas été conviés à l'audience que le Comité du patrimoine canadien de la Chambre des communes a tenue sur le projet de loi C-11, mais nous sommes ravis d'être ici aujourd'hui.

Le président: Je vous remercie d'avoir témoigné. Honorables collègues, je vous remercie tous d'avoir été succincts en posant vos questions. Je tiens à remercier tous les témoins de s'être également montrés succincts et limpides dans leurs réponses. Nous avons passé bien des questions et des réponses en à peine 45 minutes. Je vous remercie beaucoup d'avoir comparu.

Honorables sénateurs, nous accueillons notre deuxième groupe de témoins, qui comprend Aldo Di Felice, cofondateur et président de TLN Media Group Inc., et Madeline Ziniak, cofondatrice et présidente de l'Association canadienne des médias ethniques, de la Coalition canadienne des médias ethnoculturels, qui témoignent par vidéoconférence. Nous recevons également Joan Jenkinson, directrice exécutive du Bureau de l'écran des Noirs, et Lisa Valencia-Svensson, directrice générale de Racial Equity Media Collective.

Bienvenue et merci de vous joindre à nous virtuellement ce matin. Nous commencerons par l'allocution d'ouverture de Mme Ziniak, puis entendrons Mme Jenkinson et le Racial Equity Media Collective.

Madeline Ziniak, cofondatrice et présidente, Association canadienne des médias ethniques, Coalition canadienne des médias ethnoculturels: [La témoin prononce quelques mots en biélorusse et en russe.] Bonjour. Je vous ai salués et dit bonjour dans ma langue première et ma langue maternelle, soit le biélorusse et le russe.

Bonjour, sénateurs. Je vous remercie beaucoup de nous recevoir aujourd'hui. Je suis accompagnée de mon collègue Aldo Di Felice, président et directeur associé de la Coalition canadienne des médias ethnoculturels, ou CCME.

La CCME a été formée au début de l'année dernière en réaction à la version précédente du projet de loi C-11. Notre groupe initial a pris de l'ampleur et inclut maintenant des organisations comptant des membres et des activités dans toutes les régions du pays. Il s'agit des producteurs et des diffuseurs indépendants de contenu médiatique ethnique les plus actifs, y compris des radiodiffuseurs.

Aldo Di Felice, cofondateur et président, TLN Media Group Inc., Coalition canadienne des médias ethnoculturels : Nous avons formé la CCME dans le but précis de favoriser une meilleure inclusion des diverses communautés et des émissions ethniques dans nos lois et les programmes de soutien de l'industrie. Nous cherchons à participer pleinement au système

four pillars of Canadian society should be recognized, reflected, supported and fully participate in our broadcasting system. That includes Canada's French and English founding cultures; Indigenous communities; and the diverse ethnic minority communities of Canada, including racialized communities.

Ms. Ziniak: Until now, multicultural content creation and Canadian ethnic-owned broadcast media have been marginalized and under-supported by both regulators and cultural institutions such as the Canada Media Fund and Telefilm Canada. But we are happy to report today that the current version of the bill now includes specific new provisions in section 3(3) which have the potential to finally welcome Canadian multicultural content creation and broadcasting from the fringes and into the mainstream of Canadian society.

Mr. Di Felice: As the first nation in the world to adopt an official multiculturalism policy a half-century ago, this is long overdue, and this is a country with a tremendous appetite for Canadian multicultural content. Our nation has never been more ethnoculturally and multilingually diverse. More than 11 million Canadians — that's 1 in 3 — report themselves to be ethnic Canadians. And 1 in 4 Canadians, or 9.4 million Canadians in total, speak at least one language besides English or French.

Ms. Ziniak: Multicultural Canada's appetite for information, opinion and entertainment of all kinds cannot be satisfied only by foreign channels. Foreign channels and content are not focused on Canada; and when they are, they invariably serve their own cultural, political and economic interests in diasporas living in this country. We must as a nation ensure that Canadian information, opportunities, values and our immigrant stories are made available in our broadcasting system. Nation building can only happen if our own voices are heard.

Mr. Di Felice: Finally, we wish to underline that while the language contained in these clauses promises real possibilities for improvement and expansion of Canadian-made ethnic content creation and distribution, that promise will need to be fulfilled. So when the bill becomes law, the implementation of the priorities embodied in these clauses should not be delayed. Specifically, we hope that the initial written direction from Canadian Heritage to the CRTC fast-tracks a review and update of the now 24-year-old CRTC ethnic broadcasting policy.

Furthermore, Canadian Heritage, in its oversight of industry support institutions such as Telefilm Canada and the CMF, should ensure these organizations similarly address these legislative priorities in their programs and services. In closing, we should point out that, like OUTtv and APTN, who just appeared before you, several of our members are also members

de radiodiffusion du pays, car nous pensons que les quatre piliers de la société canadienne devraient y être représentés, reflétés et soutenus, et y participer à part entière. Ces quatre piliers, ce sont les cultures fondatrices française et anglaise; les communautés autochtones; et les diverses communautés et minorités ethniques du Canada, y compris les communautés racisées.

Mme Ziniak: Jusqu'à maintenant, la création de contenu multiculturel et les médias canadiens d'appartenance ethnique ont été marginalisés et mal soutenus par les organismes de réglementation et les institutions culturelles comme le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada. Nous sommes toutefois enchantés de déclarer aujourd'hui que la présente version du projet de loi prévoit, au paragraphe 3(3), de nouvelles dispositions qui ont le potentiel d'enfin démarginaliser la création et la diffusion de contenu multiculturel pour les accueillir au sein de la société canadienne.

M. Di Felice: Comme le Canada est le premier pays du monde à adopter une politique officielle en matière de multiculturalisme, il y a un demi-siècle, cette avancée ne s'était que trop fait attendre, et le pays est très friand de contenu multiculturel canadien. Plus de 11 millions de Canadiens — soit un sur trois — se déclarent comme Canadien d'origine ethnique. Et un Canadien sur quatre, ou 9,4 millions de Canadiens en tout, parlent au moins une langue à part l'anglais ou le français.

Mme Ziniak: Les canaux étrangers ne peuvent à eux seuls satisfaire le goût du Canada multiculturel pour l'information, les opinions et le divertissement de toutes sortes, car ils ne mettent pas l'accent sur le Canada, et quand ils le font, ils servent invariablement leurs propres intérêts culturels, politiques et économiques dans les diasporas vivant au Canada. Notre pays doit assurer la représentation des informations, des occasions et des valeurs canadiennes, et des histoires des immigrants dans le système de radiodiffusion. Ce n'est que si nos voix sont entendues que notre nation pourra s'édifier.

M. Di Felice: Enfin, nous voulons souligner que même si la teneur de ces dispositions promet de réelles possibilités d'amélioration et de croissance de la création et de la distribution de contenu ethnique conçu au Canada, cette promesse devra être tenue. Ainsi, quand le projet de loi sera promulgué, la mise en œuvre des priorités enchâssées dans ces dispositions ne devrait pas tarder. Pour être plus précis, nous espérons que la directive écrite initiale que Patrimoine canadien fera parvenir au CRTC accélérera l'examen et la modernisation de la Politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique du CRTC, qui date maintenant de 24 ans.

En outre, Patrimoine canadien, dans le cadre de sa surveillance des institutions de soutien de l'industrie comme Téléfilm Canada et le Fonds des médias du Canada, devrait veiller à ce que ces organisations s'occupent également des priorités législatives dans leurs programmes et services. En terminant, nous devrions faire remarquer que, comme OUTtv et le APTN, qui viennent de of the Independent Broadcast Group, or IBG. We agree with the IBG's submission to this committee and support the amendments it has tabled to grant the CRTC the ability to ensure the distribution of Canadian services in an online world.

**Ms. Ziniak:** Thank you for allowing us to appear today. We welcome your questions.

The Chair: Thank you.

Joan Jenkinson, Executive Director, Black Screen Office: Good morning. I am the executive director of the Black Screen Office, or BSO, a non-partisan advocacy association whose mission is to make Canada's screen industries equitable and free of anti-Black racism and to empower Black Canadians working within the screen industries to thrive and share their stories.

The Black Screen Office was founded in the fall of 2020 in response to the growing awareness by Canadians of the need to take action to fight anti-Black racism wherever it exists. We agree with many of our colleagues in the industry that it is past time to modernize the Broadcasting Act and to ensure that all players who work within the Canadian broadcasting system, who compete for Canadian audiences and earn revenues from it should also contribute to it. A level playing field ensures that as audiences migrate to new platforms, their ability to choose well-funded and high-quality Canadian content is maintained.

The Broadcasting Act has always included language that referenced the need for the Canadian broadcasting system to reflect the "multicultural and multiracial nature of Canadian society." However, that was not enough to ensure that Black Canadians, Indigenous people and people of colour have equitable access to programming that reflects their lives and the ability to create that programming.

The amendments in Bill C-11 that refer to the Canadian broadcasting system reflecting racialized Canadians will go further to prioritize greater equity and inclusion in the Canadian broadcasting system.

We welcome these references in Bill C-11 to serve the needs and interests of racialized Canadians. But wherever the word "racialized" is used, we ask that it be replaced with the phrase "Black and other racialized." We request this amendment as a recognition that there has historically been greater oppression of Black Canadians and greater barriers to inclusion than with other racialized Canadians.

témoigner devant vous, plusieurs de nos membres sont également membres du Groupe des diffuseurs indépendants, ou GDI. Nous sommes d'accord avec le mémoire du GDI et appuyons les amendements qu'il a proposés afin de conférer au CRTC la capacité d'assurer la distribution de services canadiens dans un monde en ligne.

**Mme Ziniak :** Nous vous remercions de nous avoir offert l'occasion de témoigner aujourd'hui. Nous répondrons à vos questions avec plaisir.

Le président : Je vous remercie.

Joan Jenkinson, directrice exécutive, Bureau de l'écran des Noirs: Bonjour. Je suis directrice exécutive du Bureau de l'écran des Noirs, ou BEN, une association de défense des droits non partisan dont la mission consiste à rendre les industries cinématographiques du Canada équitables et dépourvues de racisme envers les Noirs, et à épauler les Canadiens noirs œuvrant dans ces industries pour qu'ils réussissent et partagent leurs histoires.

Le Bureau de l'écran des Noirs a été fondé à l'automne 2020 alors que les Canadiens prenaient de plus en plus conscience du besoin d'agir contre le racisme envers les Noirs partout où il se manifeste. Nous convenons avec de nombreux collègues de l'industrie qu'il est plus que temps de moderniser la Loi sur la radiodiffusion et de veiller à ce que tous les acteurs qui travaillent dans le système de radiodiffusion canadien, qui cherchent à attirer les auditoires canadiens et gagnent ainsi des revenus, participent à cet effort. En établissant des conditions équitables, on s'assure que quand les audiences migrent vers de nouvelles plateformes, elles conservent leur capacité à choisir du contenu canadien de grande qualité et adéquatement financé.

La Loi sur la radiodiffusion a toujours contenu des passages faisant référence au besoin, pour le système de radiodiffusion canadien, de rendre compte du « caractère multiculturel et multiracial de la société canadienne ». Cependant, cela n'a pas suffi pour que les Canadiens noirs, les Autochtones et les personnes de couleur aient un accès équitable à des émissions témoignant de leur vécu et aient la capacité de créer ces émissions.

Les modifications contenues dans le projet de loi C-11 qui font référence à la représentation des Canadiens racisés dans le système de radiodiffusion canadien iront plus loin en accordant la priorité à une équité et à une inclusion plus grandes dans ce système.

Nous nous réjouissons de ces mentions dans le projet de loi C-11 pour répondre aux besoins et aux intérêts des Canadiens racisés. Chaque fois que l'expression « communautés racisées » est utilisée, nous demandons toutefois de la remplacer par l'expression « membres des communautés noires ou d'autres communautés racisées ». Nous demandons cet amendement puisque l'oppression subie et les obstacles à l'inclusion ont

For example, in a 2019 Statistics Canada survey, 45% of Black Canadians expressed that they had experienced discrimination in the past five years compared to 27% for other visible minorities. This discrimination can play itself out in education, healthcare, employment, housing and, yes, the Canadian screen industries.

Lumping Black Canadians in with all other racialized Canadians poses the risk that policy and regulation will not consider the specific needs and challenges of Black communities. Consequently, at the Canadian Heritage Committee, the BSO proposed that all 10 references to "racialized" be amended to read, "Black and other racialized." For reasons unknown, the Canadian Heritage Committee chose to amend 4 of the 10 references. Unfortunately, this random approach to improving the legislation leaves it open to challenges in interpretation should it be passed in this way.

There may not be a clear direction to the CRTC to enact policy and regulation that would target Canadian content for Black audiences and made by Black talent. This, in turn, could lead to legal challenges as stakeholders argue whether particular circumstances lead to addressing the specific needs of Black Canadians or whether they are to be combined with all other racialized Canadians. Black Canadians have access to content coming from the U.S. and the U.K. that is created by Black screenwriters, directors and producers, but that content does not reflect the Canadian Black experience. This is important.

Canadian Black communities are incredibly more diverse than American Black communities. With limited exceptions — such as the sitcom "'Da Kink in My Hair," which is about a Caribbean-Canadian hair salon, and the drama "Diggstown," about Black Nova Scotian lawyers — the many stories of these various communities are not being told.

Where are the stories about Haitians in Quebec, the Africans in Lethbridge, Alberta — one of the fastest-growing Black communities in Canada, by the way — or just everyday Black Canadians living their lives in romantic comedies, sitcoms, sci-fi shows, kids' shows and documentaries? Arguments have been made that YouTube and TikTok offer greater opportunities and fewer barriers for Black and other racialized talent.

toujours été plus importants pour les Canadiens noirs que pour les autres Canadiens racisés.

À titre d'exemple, dans une enquête menée par Statistique Canada en 2019, 45 % des Canadiens noirs ont affirmé avoir vécu de la discrimination au cours des cinq dernières années comparativement à 27 % pour les autres minorités visibles. Cette discrimination peut survenir dans le milieu de l'éducation, dans le système de santé, sur le marché de l'emploi, dans le secteur du logement et, en effet, dans les industries canadiennes du cinéma et de la télévision.

En mettant les Canadiens noirs dans la même catégorie que les autres Canadiens racisés, les politiques et la réglementation risquent de ne pas tenir compte des besoins et des défis particuliers des communautés noires. Par conséquent, le Bureau de l'écran des Noirs a proposé au comité du patrimoine canadien de remplacer les 10 occurrences de l'expression « communautés racisées » par « communautés noires ou d'autres communautés racisées ». Pour des raisons inconnues, le comité du patrimoine canadien a décidé de modifier 4 des 10 occurrences de l'expression. Cette approche aléatoire pour améliorer le projet de loi risque malheureusement de causer des problèmes d'interprétation s'il est adopté ainsi.

Le CRTC n'a peut-être pas reçu de directives claires pour adopter des politiques et une réglementation qui ciblent un contenu canadien créé par des personnes noires de talent pour un public noir. Cette situation pourrait amener des intervenants à soutenir devant les tribunaux que des circonstances particulières permettent de répondre aux besoins des Canadiens noirs ou qu'ils sont jumelés à d'autres groupes racisés. Les Canadiens noirs ont accès à du contenu créé aux États-Unis et au Royaume-Uni par des scénaristes, des réalisateurs et des producteurs noirs, mais ce contenu ne correspond pas à l'expérience des Noirs au Canada. Il est important de le noter.

Les communautés noires du Canada sont beaucoup plus diversifiées que les communautés noires des États-Unis. À quelques exceptions près, par exemple la comédie de situation « Da Kink in My Hair », à propos d'un salon de coiffure canadocaribéen, et la série dramatique « Diggstown », sur une avocate néo-écossaise noire, les nombreuses situations vécues par ces différentes communautés ne sont pas racontées.

À quel endroit raconte-t-on ce que vivent les Haïtiens au Québec, les Africains à Lethbridge, en Alberta — il s'agit en passant d'une des communautés noires qui affichent la plus forte croissance au Canada — ou tout simplement l'histoire de Canadiens noirs ordinaires dans des comédies romantiques, des comédies de situation, des émissions de science-fiction, des émissions pour enfants et des documentaires? Certains

Many talented Black and other racialized creators will tell you that these platforms are their training grounds, and often they develop their skills and prove their talents on these platforms, but many seek to migrate to streamers and broadcasters, where they can reach more mainstream audiences with predictable revenues.

Appropriate CRTC regulation can ensure that Black Canadians and Canadians of all backgrounds have the choice to watch Canadian content that reflects Black Canadian experiences, and Black talent can have the opportunities to create that content.

We, therefore, respectfully request that the Senate propose to the House of Commons that the balance of six references to "racialized" in Bill C-11 be amended to read, "Black and racialized." We will be pleased to provide a detailed list of these sections that require amendments in our written submission.

Thank you for your time. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you.

Lisa Valencia-Svensson, Managing Director, Racial Equity Media Collective: Thank you. Good morning, chair, deputy chair and members of the committee. My name is Lisa Valencia-Svensson. I am the managing director of the Racial Equity Media Collective, or REMC. Founded in 2019, we are a national, not-for-profit organization committed to equity for BIPOC — Black, Indigenous and people of colour — creators in Canada's film, television and digital media industries.

Our mission is to remove barriers to access and increase the production, export and sustainability of BIPOC content and BIPOC-led production companies. We are very grateful for the invitation to present to you today on Bill C-11.

The REMC welcomes the government's efforts to place a priority on equity and inclusion in the updated Broadcasting Act. We made a submission in spring 2022 to the House of Commons Standing Committee on Canadian Heritage on Bill C-11, which was co-signed by 18 other organizations working in our sector, including the Indigenous Screen Office, and the Black Screen Office, from whom you have just heard. Our submission was later made to this committee as well.

soutiennent que YouTube et TikTok offrent de meilleures possibilités et présentent moins d'obstacles pour les Noirs et les autres personnes racisées de talent.

Beaucoup de personnes noires de talent et d'autres créateurs racisés vous diront que ces plateformes sont leurs terrains d'entraînement, et il leur arrive d'ailleurs souvent de se perfectionner et de faire leurs preuves sur ces plateformes, mais ils sont nombreux à vouloir passer à la diffusion en continu et à la radiodiffusion, qui peuvent leur donner accès au grand public et leur procurer des revenus prévisibles.

Une réglementation adéquate par le CRTC pourrait permettre aux Canadiens noirs et aux Canadiens de toutes origines d'avoir accès à un contenu canadien qui rend compte de ce que vivent les Canadiens noirs, et des personnes noires de talent auraient l'occasion de créer ce contenu.

Nous demandons donc respectueusement au Sénat de proposer à la Chambre des communes de modifier les six dernières occurrences de l'expression « communautés racisées » par « membres des communautés noires ou d'autres communautés racisées » dans le projet de loi C-11. Nous serons heureux de fournir dans notre mémoire une liste détaillée des passages à modifier.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je suis impatiente de répondre à vos questions.

Le président : Merci.

Lisa Valencia-Svensson, directrice générale, Racial Equity Media Collective: Merci. Monsieur le président, madame la vice-présidente et distingués membres du comité, bonjour. Je m'appelle Lisa Valencia-Svensson. Je suis directrice générale du Racial Equity Media Collective, ou REMC. Notre organisation nationale sans but lucratif, qui a été fondée en 2019, s'est engagée à assurer l'équité pour les personnes autochtones, noires et de couleur, les PANDC, qui créent du contenu dans les industries de la cinématographie, de la télédiffusion et des médias numériques.

Notre mission consiste à éliminer les obstacles à l'accès et à accroître la production, l'exportation et la viabilité du contenu créé par les PANDC et des entreprises de production dirigées par ces personnes. Nous sommes très reconnaissants d'avoir été invités à vous faire un exposé sur le projet de loi C-11.

Le REMC se réjouit des efforts du gouvernement pour rendre prioritaires l'équité et l'inclusion dans la nouvelle Loi sur la radiodiffusion. Au printemps de 2022, nous avons présenté au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes un mémoire sur le projet de loi C-11, que 18 autres organisations qui travaillent dans notre secteur ont cosigné, y compris le Bureau de l'écran autochtone et le Bureau de l'écran des Noirs, que vous venez tout juste d'entendre. Notre mémoire a également été remis à votre comité par la suite.

We were particularly pleased to see two of our own proposed language amendments to Bill C-11 adopted unanimously in June 2022 by the House of Commons standing committee. These language amendments clarify the policy intent to provide employment and programming opportunities for Black and racialized communities in Canada.

Yet the REMC remains concerned that good intentions are not enough. Our other proposed amendments that would have put in place key markers for a system of accountability to ensure the government's equity and inclusion objectives are met were, unfortunately, not included in the bill.

We would, therefore, appreciate this Senate committee making the clear recommendation that the act be accompanied by strong government directives from the Department of Canadian Heritage that will accomplish four specific goals: one, to ensure the collection of race-based data in consultation with BIPOC communities; two, to require that the commission regularly report to ministers on progress towards meeting the equity and inclusion objectives of the act; three, that senior equity officers are installed in major institutions — such as the Department of Canadian Heritage and the CRTC — who are responsible for the monitoring and evaluation of the data; and, four, that there are regular consultations with Black and racialized communities on the creation of equity and inclusion targets and benchmarks in order to mark progress.

In addition to our request for a strong direction for government directives, there are many other organizations and associations in Canada in our sector for which programming diversity is thankfully also an important policy objective. It is the participation of many as opposed to very few in our Canadian content creation that more effectively provides a framework for inclusion and representation in Canadian programming, specifically for Black, Indigenous and racialized voices, along with all other under-represented voices.

Canadian independent producers reflect who we are as Canadians. They broadcast the diversity of voices and increase the number of under-represented voices in our system as companies — both large and small — from communities across the country are involved in the creative production process; their contributions must be identified and upheld. Programming diversity is best served by a Broadcasting Act that specifically emphasizes the significant contribution, therefore, of Canadian independent producers.

The REMC would also like to draw your attention to a persistent imbalance in the bill, which concerns the requirement to use Canadian creative talent and Canadian independent Nous étions particulièrement heureux de voir deux de vos amendements au libellé du projet de loi C-11 être adoptés à l'unanimité en juin 2022 par le comité permanent de la Chambre des communes. Ces amendements au libellé précisent l'objectif stratégique qui consiste à offrir des possibilités d'emploi et de programmation aux communautés noires et racisées au Canada.

Le REMC demeure toutefois préoccupé et ne pense pas qu'il suffit d'avoir de bonnes intentions. Les autres amendements que nous avons proposés pour mettre en place les principaux jalons d'un système de reddition de comptes afin d'assurer l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'équité et d'inclusion n'ont malheureusement pas été retenus.

Nous serions donc reconnaissants envers le comité s'il recommandait clairement que la loi soit accompagnée de directives gouvernementales rigoureuses du ministère du Patrimoine canadien pour réaliser quatre objectifs précis : premièrement, assurer la collecte de données fondées sur la race en consultant les communautés de PANDC; deuxièmement, exiger que le conseil fasse régulièrement rapport aux ministres des progrès réalisés pour atteindre les objectifs de la loi en matière d'équité et d'inclusion; troisièmement, que des postes de cadre supérieur en matière d'équité soient créés dans les grandes institutions, comme le ministère du Patrimoine canadien et le CRTC, pour surveiller et évaluer les données; et, quatrièmement, que les communautés noires et racisées soient régulièrement consultées au sujet de la création de cibles et de balises pour mesurer les progrès réalisés en matière d'équité et d'inclusion.

Au-delà de notre demande visant à obtenir des directives gouvernementales rigoureuses, il existe de nombreuses autres organisations et associations de notre secteur au Canada pour qui la diversité de la programmation est aussi, heureusement, un important objectif stratégique. C'est la participation d'un grand nombre d'intervenants, pas d'un nombre négligeable, à la création d'un contenu canadien qui permet d'obtenir plus efficacement un cadre pour l'inclusion et la représentation dans la programmation canadienne, notamment pour les personnes noires, autochtones et racisées, ainsi que d'autres groupes sous-représentés.

Les producteurs indépendants canadiens rendent compte de ce que nous sommes en tant que Canadiens. Ils diffusent la diversité des voix et augmentent le nombre de voix sous-représentées dans notre système alors que des entreprises — grandes et petites — de communautés de partout au pays participent au processus de production créative; leur contribution doit être cernée et maintenue. La diversité de la programmation sera donc favorisée par une loi sur la radiodiffusion qui met particulièrement l'accent sur la contribution importante des producteurs indépendants canadiens.

Le REMC aimerait également attirer votre attention sur un déséquilibre qui persiste dans le projet de loi en ce qui a trait à l'obligation d'avoir recours à des créateurs canadiens de talent et producers. Like other organizations who have already made submissions to you, including the Directors Guild of Canada, ACTRA, Canadian Media Producers Association, the L'Association québécoise de la production médiatique, along with the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions, we cannot see a valid reason to establish different requirements for domestic broadcasters and foreign streamers in subsections 3(1) (f) and 3(1)(f.1). REMC, therefore, urges this Senate committee to adopt a joint amendment to 3(1)(f), and to strike subsection 3(1)(f.1), which runs contrary to the spirit of the act.

The REMC also supports the Black Screen Office's proposal that all uses of the term "racialized" in the act should, indeed, be amended to "Black and racialized" for the very important reasons that Ms. Jenkinson provided in her presentation right before ours.

To reiterate, the REMC urges this Senate committee to make a strong recommendation to the government that the act be accompanied by clear government directives that focus on putting in place a system of accountability which will then ensure the full implementation of the equity and inclusion objectives of the act.

I thank you for your time and am happy to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you.

**Senator Wells:** Thank you to our witnesses for giving us this information today. I appreciate the work that you do and the work that's gone into the preparation for this committee.

I have a question for Ms. Valencia-Svensson. In your brief to the House of Commons Canadian Heritage Committee on Bill C-11 you made a number of recommendations, including the mandatory collection of race-based data by broadcasters and funders that is accessible by the BIPOC community and all Canadians to ensure that equity in this sector is measurable. You will recall that.

Are you concerned about the privacy implications of such mandatory data collection, and how confident are you that the broadcasters can manage responsibly that information and still maintain privacy?

**Ms. Valencia-Svensson:** Absolutely. I am a private individual as well, so I would be as concerned as anybody about the privacy implications of data collection. I think we are all across the board. But I think that even if we are worried about those

à des producteurs indépendants canadiens. À l'instar d'autres organisations qui vous ont déjà remis des mémoires, y compris la Guilde canadienne des réalisateurs, l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio, l'Association canadienne des producteurs médiatiques, l'Association québécoise de la production médiatique ainsi que la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, nous ne voyons pas de raison valable pour établir différentes exigences pour les radiodiffuseurs nationaux et les diffuseurs en continu étrangers aux alinéas 3(1)f) et 3(1)f.1). Par conséquent, le REMC exhorte votre comité sénatorial à adopter un amendement commun à l'alinéa 3(1)f) et à supprimer l'alinéa 3(1)f.1), qui va à l'encontre de l'esprit de la loi.

Le REMC soutient également la proposition du Bureau de l'écran des Noirs en vue de remplacer dans la loi toutes les occurrences de l'expression « communautés racisées » par « communautés noires ou d'autres communautés racisées » pour les importantes raisons que Mme Jenkinson a fait valoir dans son exposé juste avant le nôtre.

Pour récapituler, le REMC exhorte votre comité sénatorial à recommander fermement au gouvernement de joindre à la loi des directives claires qui mettent l'accent sur la mise en place d'un système de reddition de comptes qui assurera ensuite l'entière réalisation des objectifs de la loi en matière d'équité et d'inclusion.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé et je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Merci.

Le sénateur Wells: Je remercie les témoins pour les renseignements fournis aujourd'hui. Je vous suis également reconnaissant du travail que vous accomplissez et de votre travail de préparation pour aujourd'hui.

J'ai une question pour Mme Valencia-Svensson. Dans le mémoire sur le projet de loi C-11 que vous avez remis au comité du patrimoine canadien de la Chambre des communes, vous avez formulé un certain nombre de recommandations, y compris la collecte obligatoire par les radiodiffuseurs et les bailleurs de fonds de données fondées sur la race que les PANDC et tous les Canadiens pourront consulter afin de pouvoir mesurer l'équité dans le secteur. Vous vous en souvenez sûrement.

Êtes-vous préoccupée par les répercussions sur la vie privée d'une telle collecte obligatoire de données, et à quel point croyez-vous que les radiodiffuseurs peuvent gérer cette information de manière responsable et protéger les renseignements personnels?

**Mme Valencia-Svensson :** Tout à fait. Comme tout le monde, je serais préoccupée par la protection de mes renseignements personnels. Je pense que nous le sommes tous. Je crois toutefois que malgré nos préoccupations à cet égard, il faut recueillir les

privacy concerns, we don't not collect data. We try to figure out how to collect data very effectively, with adequate measures put in place, both technologically and in terms of system design, so that data can remain private.

There are other jurisdictions in the world, namely in Australia and in the U.K., where robust data collection systems are already up and running in the screen sectors of those respective countries, but privacy has really been built into the very design of the system so that there are no issues any more. Certainly, our organization is currently involved in doing research into what it would take to really have a robust national data collection system in our sector that would be collecting race-based and other data, and we will be thinking through, together with partners and advisers, how to make sure that the Privacy Act requirements in this country are upheld in the design of such a system. Thank you very much. It is a very important question on all of our minds.

Senator Wells: Thank you.

[Translation]

**Senator Cormier:** Last week, in their appearance before our committee, three associations of independent producers argued in favour of bringing back subparagraph 3(1)(i)(v) as it was before the amendment adopted by the House of Commons. That section read as follows, and I quote:

- (i) the programming provided by the Canadian broadcasting system should
  - (v) include a significant contribution from the Canadian independent production sector;

Given that several independent production companies provide a voice to Black and racialized communities, how do you feel about that amendment? I'd like to note that the amendment adopted by the House of Commons states the following, and I quote:

(v) include the greatest possible contribution from the Canadian production sector, whether it is independent or affiliated with or owned by a broadcasting undertaking;

My question is for our three witnesses.

[English]

Ms. Valencia-Svensson: I know that the AQPM spoke on that. We have been in touch with them to understand their concerns around that section. It is a section that we are less familiar with ourselves, but we understand the concerns of the AQPM and I'm sure the other organizations. Anything that will reduce the possibility that the Canadian independent production sector will be able to play an important role and continue to be

données. Nous devons essayer de déterminer comment le faire très efficacement, en mettant en place des mesures adéquates, tant sur le plan technologique que pour la conception du système, afin de protéger les données.

Dans d'autres pays, notamment en Australie et au Royaume-Uni, il y a déjà des systèmes de collecte de données rigoureux dans les secteurs du cinéma et de la télévision, et la protection des renseignements personnels fait partie intégrante du système afin qu'il n'y ait plus de problèmes. Notre organisation fait sans aucun doute des recherches pour déterminer ce qui serait nécessaire pour vraiment avoir dans notre secteur un système national rigoureux de collecte de données fondées sur la race et d'autres données, et nous allons réfléchir, de concert avec d'autres partenaires et conseillers, à la façon de respecter les exigences au pays de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans la conception de ce genre de système. Merci beaucoup. C'est une importante question que nous gardons tous à l'esprit.

Le sénateur Wells : Merci.

[Français]

Le sénateur Cormier: La semaine dernière, lors de leur témoignage devant notre comité, trois associations de producteurs indépendants ont fait un plaidoyer en faveur du retour du sous-alinéa 3(1)i)(v) tel qu'il était avant l'amendement adopté à la Chambre des communes. Cet article se lisait ainsi, et je cite:

- i) la programmation offerte par le système canadien de radiodiffusion devrait à la fois : [...]
  - (v) faire appel de façon notable aux producteurs canadiens indépendants;

Comme plusieurs maisons de production indépendantes assurent la voix des communautés noires et racisées, que pensezvous de cet amendement? J'aimerais rappeler que l'amendement adopté à la Chambre des communes dit ce qui suit, et je cite :

(v) faire appel au maximum aux producteurs canadiens, qu'ils soient indépendants, affiliés ou la propriété d'une entreprise de radiodiffusion;

Ma question s'adresse à nos trois témoins.

[Traduction]

Mme Valencia-Svensson: Je sais que les gens de l'Association québécoise de la production médiatique, l'AQPM, en ont parlé. Nous avons communiqué avec eux pour prendre connaissance de leurs préoccupations concernant cet article. C'est un article que nous connaissons moins bien, mais nous comprenons les préoccupations de l'AQPM, que partagent certainement d'autres organisations. Tout ce qui limitera la

funded and commissioned and have their programs acquired by the Canadian screen sector will be harmful, not only to the Canadian independent production sector as whole, but certainly to all of the groups that each of our specific organizations is representing.

So there is a great danger. To my understanding, the entire purpose of having the CRTC and having legislation like the Broadcasting Act in the first place is to protect Canadian cultural identity, including all the myriad identities within that. The best way to do that is to have a robust, independent production sector that is making its own decisions and is best able to harness all the broad range of voices in our country. The more that we whittle away at the ability of the Canadian independent production sector as a whole to be strong and to grow, the more we whittle away at the ability for under-represented voices, such as those that all of us today are representing, to grow our own voices within that production sector, the more that our entire country is at risk of losing our cultural identities. I think that's a huge, core thing to be very concerned about with this bill.

Anything in this bill that will help strengthen the Canadian independent production community is something that we should all be pushing for very hard. I hope that wasn't too long.

Mr. Di Felice: If I may, senator, I would add to Ms. Valencia-Svensson's answer. When it comes to ethnic content production and broadcasting, independent producers and independent broadcasters face much the same challenges. We live in a highly consolidated broadcast industry. In many ways, this bill is seen by some as protecting Canada's biggest media players from the world's biggest media players. And there is, I think, a focus on not forgetting about the independent sectors, whether it is independent content producers in the mainstream, or in ethnic media; whether it is independent broadcasters, mainstream independent broadcasters, ethnic independent broadcasters — they are all feeling the squeeze as a result of consolidation, both globally and nationally.

There must be room in the system for a diversity of voices, which means that they can't all be owned by the same three or four players either nationally or globally. Any provisions that ensure that level of diversity by including independent invoices — including Black, racialized, BIPOC and ethnocultural minorities — in a country where one in three Canadians do not identify as coming from anglo or francophone cultures — one in three Canadians identifies as ethnic — are important so that independent voices can be heard. We agree completely with the concept of promoting independent voices whether as broadcasters or producers.

capacité du secteur canadien de la production indépendante à jouer un rôle important ainsi que la poursuite de son financement et du recours à ses services sera nuisible, non seulement pour le secteur canadien de la production indépendante, mais sans aucun doute aussi pour tous les groupes que nos différentes organisations représentent.

C'est donc très risqué. À ma connaissance, la principale raison d'être du CRTC et d'une loi comme la Loi sur la radiodiffusion est d'abord de protéger l'identité culturelle canadienne, y compris la myriade d'identités sous-jacentes. La meilleure façon d'y parvenir est d'avoir un solide secteur de la production indépendante qui prend ses propres décisions et qui est le mieux placé pour faire entendre le large éventail de voix dans notre pays. Plus nous érodons la capacité du secteur canadien de la production indépendante dans son ensemble à être fort et à croître, et plus nous empêchons les voix sous-représentées, comme celles de nos témoins aujourd'hui, à prendre une plus grande place dans le secteur de la production, plus notre pays tout entier risque de perde ses identités culturelles. Je pense que c'est un aspect central très important sur lequel nous devons vraiment nous pencher dans ce projet de loi.

Nous devrions insister très fort sur tout ce que le projet de loi prévoit pour contribuer à renforcer le secteur canadien de la production indépendante. J'espère que ce n'était pas trop long.

M. Di Felice: Si je peux me permettre, sénateur, je vais ajouter quelque chose à la réponse de Mme Valencia-Svensson. En ce qui concerne la production et la radiodiffusion de contenu ethnique, les producteurs et les radiodiffuseurs indépendants font essentiellement face aux mêmes défis. Nous évoluons dans un secteur de la radiodiffusion hautement regroupé. De bien des façons, certains estiment que ce projet de loi protège les grands acteurs médiatiques du Canada contre les plus grands acteurs du secteur à l'échelle mondiale. Et je crois qu'on s'efforce de ne pas oublier les acteurs indépendants, qu'il s'agisse des producteurs indépendants de contenu dans le secteur traditionnel, les radiodiffuseurs indépendants traditionnels ou les radiodiffuseurs indépendants ethniques — ils ressentent tous la pression exercée à la suite du regroupement qui a eu lieu, tant à l'échelle mondiale que nationale.

Le système doit offrir la latitude nécessaire à une diversité de voix, ce qui signifie qu'on ne peut pas avoir trois ou quatre acteurs qui possèdent tout à l'échelle nationale ou mondiale. Toutes les dispositions visant à assurer ce degré de diversité en incluant des voix indépendantes — celles des Noirs, des autres personnes racisées, des PANDC et des minorités ethnoculturelles — dans un pays où un Canadien sur trois affirme ne pas appartenir à la culture anglophone ou francophone — un Canadien sur trois dit avoir une origine ethnique — sont importantes pour faire entendre des voix indépendantes. Nous souscrivons entièrement au concept de la

**Senator Simons:** My first question is for Mr. Di Felice and Ms. Ziniak. Just before you spoke, we heard from Brad Danks from OUTtv who spoke very eloquently about the issue of convincing the CRTC to negotiate, if not mandatory carriage, then carriage agreements with the online stations that curate channels, rather than showing their own content. This would be something, I guess, akin to the carriage deal that OMNI has now through subsection 9(1)(h) of the Broadcasting Act. Is that something that you would support over or instead of the kind of algorithmic twiddling that has been suggested by the CRTC?

**Mr. Di Felice:** If I may, I wouldn't characterize what Mr. Danks was saying as saying that the CRTC should impose 9(1)(h) obligations —

Senator Simons: No, no, I didn't mean to say that.

**Mr. Di Felice:** I think the basic concept is pretty simple. It is to give the CRTC the same authority over online aggregators as over traditional BDUs — broadcast distribution undertakings — basically, the platforms that carry channels and content.

It's a simple concept of ensuring that they at least have the authority to ensure that channels and content are carried on fair terms. How they exercise that authority will be up to them, based on a track record of having exercised it fairly responsibly over the decades.

When it comes to ethnic content, they would have the same authority. That's why we're totally supportive of the Independent Broadcast Group — APTN and OUTtv are members; TLN Media Group is a member of the Independent Broadcast Group; Ethnic Channels Group, which is a member of our coalition, is also a member of the Independent Broadcast Group. There are a number of independent broadcasters, ethnic and non-ethnic, who are supporting that same simple concept: to give the CRTC authority in the online world that they have in the traditional broadcast world.

As Mr. Danks so clearly described, it's with respect to online aggregators of channels. Those online aggregators might be global companies. They are also Canadian-based companies that are aggregating channels in an online environment. It's a critical missing link, and how that authority is exercised will depend primarily on the CRTC making those decisions.

**Ms. Ziniak:** It would be a useful tool to ensure a level playing field for the independent producer base, both multilingually, ethically and otherwise.

promotion des voix indépendantes en tant que radiodiffuseurs ou producteurs.

La sénatrice Simons: Ma première question est pour M. Di Felice et Mme Ziniak. Tout juste avant que vous preniez la parole, nous avons entendu Brad Danks de OUTtv qui a parlé avec beaucoup d'éloquence de la difficulté de convaincre le CRTC à négocier, s'il n'y a pas de distribution obligatoire, en recourant alors à des ententes de distribution avec les stations en ligne qui choisissent des chaînes, plutôt que de diffuser leur propre contenu. Je suppose que ce serait semblable à l'entente de distribution que possède maintenant OMNI par l'entremise de l'alinéa 9(1)h) de la Loi sur la radiodiffusion. Est-ce une mesure que vous appuieriez ou seriez-vous plutôt favorable au genre de remaniement algorithmique que propose le CRTC?

**M. Di Felice :** Si je peux me permettre, je ne pense pas que M. Danks a dit que le CRTC devrait imposer les obligations de l'alinéa 9(1)h)...

La sénatrice Simons : Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire.

M. Di Felice: Je pense que le concept de base est plutôt simple. Il faut essentiellement donner au CRTC le même pouvoir sur les agrégateurs de contenu en ligne que sur les EDR — les entreprises de distribution de radiodiffusion —, soit les plateformes qui proposent des chaînes et du contenu.

Le concept est simple : il faut veiller à ce que le CRTC ait au moins le pouvoir de s'assurer que les chaînes et le contenu sont offerts de manière équitable. Il lui reviendra de décider comment il exercera ce pouvoir, en s'appuyant sur la façon dont il l'a exercé de façon responsable pendant des dizaines d'années.

Pour ce qui est du contenu ethnique, le CRTC aurait le même pouvoir. C'est la raison pour laquelle nous appuyons totalement le Groupe de diffuseurs indépendants. APTN et OUTtv en sont membres, tout comme TLN Media Group et Ethnic Channels Group, qui fait partie de notre coalition. Un certain nombre de radiodiffuseurs ethniques et non ethniques appuient le même concept simple, c'est-à-dire donner au CRTC le même pouvoir en ligne que celui qu'il possède dans le domaine traditionnel de la radiodiffusion.

Comme M. Danks l'a clairement expliqué, cela s'applique aux agrégateurs de chaînes en ligne. Il pourrait s'agir de multinationales. Il y a aussi des entreprises établies au Canada qui regroupent des chaînes dans un environnement en ligne. C'est un chaînon manquant essentiel, et la façon dont le pouvoir est exercé dépendra surtout des décisions prises par le CRTC.

**Mme Ziniak :** Ce serait un outil utile pour garantir des règles du jeu équitables pour les producteurs indépendants, sur le plan multilingue, ethnique et ainsi de suite.

**Senator Simons:** I want to turn things around. I've heard from people who are concerned that if Bill C-11 is passed, it will inhibit smaller international streaming services that serve ethnocultural communities from entering the Canadian market. If you're a small Punjabi or Tagalog or other streaming service, you might not be able to meet the standards that Bill C-11 sets for international streamers to contribute to Canadian programming.

Are you concerned, as people who also serve that market, that ethnocultural groups in Canada could be prejudiced by Bill C-11 if streaming services that cater to that audience are inhibited from coming into this marketplace?

**Mr. Di Felice:** First of all, streaming services that come into this country that are pirate services is one of the issues.

**Senator Simons:** I'm not talking about pirate services. Obviously, pirate services are, by their nature, not regulated.

I'm talking about a company that might want to serve a Canadian market. If the CRTC says, "If you're an international streamer, you have to do this, this, this and this," they're going to say, "Never mind. We'll take our services elsewhere."

**Ms. Ziniak:** Of utmost importance is to be able to have a vehicle for Canadian reflection. I think that's more important — having the reality and the values sent forward with Canadian multicultural services and channels.

To flip that, I would say that what we're looking at historically is a wonderful opportunity to emancipate the voices in Canada, which is even more necessary now than it ever has been, for communities to be reflected, represented and their leadership platformed.

**Senator Dasko:** My question is to Mr. Di Felice and Ms. Ziniak. The amendments you were seeking you were actually able to achieve over in the House of Commons, which is terrific. Congratulations for that. I want to explore with you what you think the impact will be of the Bill C-11 amendments that you achieved on multicultural and multilingual programming. Do you expect an increase in production for multilingual and multicultural programming? How is that going to happen? Where is it going to come from? How did the changes to the bill facilitate that?

Mr. Di Felice: Maybe we'll share this answer. It's important, as far as we're concerned, for creators, broadcasters and consumers of ethnic media that these provisions have been included in the current version of the bill. Under the current act, there are limited references to Canada's multicultural and

La sénatrice Simons: Examinons les choses par l'autre bout de la lorgnette. Certaines personnes m'ont dit qu'elles craignent que le projet de loi C-11, s'il était adopté, empêche les petits services internationaux de diffusion en continu qui desservent les communautés ethnoculturelles d'accéder au marché canadien. Si vous êtes un petit service de diffusion en continu, pendjabi ou tagalog par exemple, vous ne pourrez peut-être pas répondre aux normes établies dans le projet de loi C-11, auxquelles les services internationaux de diffusion en continu doivent satisfaire pour pouvoir contribuer à la programmation canadienne.

Vous qui desservez ce marché, avez-vous peur que les groupes ethnoculturels au Canada soient lésés par le projet de loi C-11 si les services de diffusion en continu qui rejoignent ce public n'ont pas accès à ce marché?

M. Di Felice: Premièrement, les services de diffusion en continu piratés qui viennent au Canada font partie des éléments problématiques.

La sénatrice Simons: Je ne parle pas des services piratés, qui, évidemment, ne sont pas réglementés.

Je parle des entreprises qui souhaiteraient desservir le marché canadien. Si le CRTC leur dit : « En tant que service international de diffusion en continu, vous devez faire ceci, ceci et ceci », ces entreprises vont répondre : « Aucun problème. Nous allons offrir nos services ailleurs. »

Mme Ziniak: Il est extrêmement important d'avoir un véhicule qui convoie une représentation du Canada. Ce l'est encore plus de s'assurer que les réalités et les valeurs sont mises de l'avant grâce aux services et aux chaînes multiculturelles canadiennes.

Pour voir le tout sous un autre angle, je dirais que nous avons toujours cherché l'occasion de donner libre cours aux différentes voix au Canada. Cela s'impose d'autant plus aujourd'hui, car les communautés veulent être représentées et exercer un leadership sur les plateformes.

La sénatrice Dasko: Ma question s'adresse à M. Di Felice et à Mme Ziniak. Vous avez réussi à faire adopter par la Chambre des communes les amendements que vous vouliez apporter au projet de loi C-11. C'est formidable. Félicitations. Je voudrais savoir quelles seront, selon vous, les répercussions de ces amendements sur la programmation multiculturelle et multilingue. Vous attendez-vous à une augmentation de la production de ce type de programmation? Comment cela se produira-t-il? D'où cela viendra-t-il? Comment ces changements facilitent-ils les choses?

M. Di Felice: Nous allons peut-être partager cette réponse. En ce qui nous concerne, il était plus que nécessaire pour les créateurs, les radiodiffuseurs et les consommateurs de médias ethniques que ces dispositions soient ajoutées à la version actuelle du projet de loi. La loi actuelle est assez silencieuse sur

multiracial nature, and the emphasis under the current act is on ensuring programming serves the needs of those Canadians, and that the Canadian broadcasting system provides employment opportunities for them. It does not specify that Canadians from those communities should be the ones producing the programs or operating the broadcasting services that deliver those programs.

The language in subsections 3(1)(d)(iii.6) and (iii.7) specifically addresses this issue. It's full participation in the Canadian broadcast system, both as creators of relevant programs in all languages and as the owner of broadcasting services. That's a win not only for producers and broadcasters, but for all Canadians who consume ethnic media.

We've talked about the importance of Canadian-based ethnic media. For too long — over the last 15 years — the focus of regulatory policies in the ethnic media space has been to increase the number of foreign services available. That's generally come at the expense of Canadian-based services.

We think that this sets the proper redirection and an emphasis on Canadian-made ethnic content. In the same way that we don't say to English-speaking or French-speaking audiences, "Hey, there's plenty of programming coming from the States or from the U.K. or other English-speaking countries," or, "There is plenty of French programming coming from foreign French-speaking countries. You should be happy with that," we shouldn't be saying that to multilingual audiences in Canada.

**Senator Dasko:** I wonder if you could tell me where the money is going to come from for production. I'd be very interested in that.

**Mr. Di Felice:** First of all, I think the Online Streaming Act has promised there will be a levelling of the playing field in terms of contributions of online services to Canadian production funds, so the funds themselves will grow. Then the question becomes: How are those funds allocated?

Traditionally, there is zero or a completely symbolic allocation to diverse language programming in Canada. For example, the Canada Media Fund, which is the only program that I know of that has a specific program to invest in third-language programs, only devotes about 1.5% of all Canada Media Fund funding to those programs. It's a competitive process that covers all languages in Canada, and by necessity, the programs that get produced are low-budget programs. It just contributes to the systemic ghettoization of this kind of programming.

la nature multiculturelle et multiraciale du Canada. Elle met l'accent sur l'importance de mettre sur pied une programmation qui réponde aux besoins de ces Canadiens et d'inciter le système de radiodiffusion canadien à leur offrir des possibilités d'emploi. Elle ne précise pas que les Canadiens appartenant à ces communautés devraient être ceux qui produisent ces émissions ou qui travaillent pour les entreprises de radiodiffusion qui les diffusent.

Les sous-alinéas 3(1)d)iii.6) et iii.7) traitent expressément de ces questions. Ils prévoient la pleine participation de ces Canadiens au système de radiodiffusion canadien à la fois comme créateurs d'émissions pertinentes dans toutes les langues et comme propriétaires d'entreprises de radiodiffusion. Cette formule est avantageuse non seulement pour les producteurs et les radiodiffuseurs, mais aussi pour tous les Canadiens qui consomment des médias ethniques.

Nous avons parlé de l'importance des médias ethniques établis au Canada. Depuis trop longtemps — depuis les 15 dernières années —, les politiques réglementaires dans les médias ethniques se concentrent sur l'accroissement de l'offre de services en langues étrangères, en règle générale au détriment des services établis au Canada.

Nous pensons que le projet de loi donne le coup de gouvernail et met l'accent sur le contenu ethnique fait au Canada. Nous ne dirions pas, respectivement, aux publics anglophones et francophones : « Il y a plein d'émissions qui viennent des États-Unis, du Royaume-Uni ou d'autres pays anglo-saxons » ou « Il y a plein d'émissions en français provenant de pays étrangers francophones. Merveilleux, n'est-ce pas? » Nous ne devrions pas tenir des propos de la sorte aux publics multilingues au Canada.

La sénatrice Dasko: Seriez-vous en mesure de me dire quelle sera la source de financement pour la production? Je suis vraiment curieuse de le savoir.

**M. Di Felice:** Tout d'abord, la Loi sur la diffusion continue a promis, si je ne m'abuse, qu'il y aurait une uniformisation des règles du jeu relatives aux contributions des services en ligne aux fonds de production canadiens pour que ces mêmes fonds croissent. Par conséquent, la question devrait être: comment ces fonds sont-ils alloués?

Habituellement, les fonds alloués à la programmation multilingue au Canada se chiffrent à zéro ou à un montant symbolique. Par exemple, le Fonds des médias du Canada, seul programme qui, à ma connaissance, comporte un volet consacré aux investissements dans les programmes en langue tierce, ne consacre qu'environ 1,5 % de son financement total à ces programmes. Ce processus compétitif couvre toutes les langues au Canada. Il va sans dire que les émissions produites sont des émissions à petit budget. Ce processus ne fait donc que contribuer à la ghettoïsation systémique de ce genre d'émissions.

So the money will come from the contributions of the participants in the system. That system has been enlarged from the traditional broadcast system to include the online system. The participants contribute in the same way that broadcasters contribute to the system, by virtue of their investments in Canadian content programming.

**Ms. Ziniak:** We're hopeful that this kind of new-source funding will be commensurate to the ethnic population in Canada. I think this is certainly a tool that would be helpful in enhancing, developing and evolving the many voices in this country.

Senator Dasko: Thank you.

**Senator Miville-Dechêne:** This is a question for the three of you, and it comes out of listening to many actors who are asking for what you are asking.

I'm wondering if you see any difficulty with what is on the table, which is, first, to grant the CRTC the power to force carriage terms and impose, in a way, listening quotas for Canadian content. Not only listening quotas, but imposing maybe sub-quotas for every ethnic group and for the BIPOC community. I realize that is very important content, but it becomes a very complicated system, and I'm wondering if that's what Canadians want.

I realize this is a difficult question. I'm just trying to see, further down, how we can implement what you're asking for.

Ms. Jenkinson: Canadians want to see themselves reflected for who they are, and whether they're a small community or a large community, Canadians should have the right to see themselves reflected. There are many ways that can happen. It can happen with small services like TikTok and YouTube where content creators can have a place to hone their skills and to develop their craft in making content. But we don't want to be relegated to those platforms. We want to be able to create mainstream content and to be able to generate content from those sources.

So it shouldn't be a sense that we are the problem that has to be fixed. We are very much a part of the fabric of Canadian society, and we need to work together to ensure that all our voices are heard.

Ms. Valencia-Svensson: Since the CRTC was founded in 1968, I think Canada has decided for ourselves that we want to put priorities other than financial and profit into our screen sector, and that's why the CRTC was established to create rules and regulations for what content is shared with ourselves, and why. And I think the sheer reality is that the streamers, no matter where they're based, are motivated by profit, and some of our own broadcasters are as well. So how do we combine the profit motive with our other desires as Canadians to strengthen our

L'argent vient des contributions des participants au système, qui englobe désormais non plus seulement le système de radiodiffusion traditionnel, mais aussi le système en ligne. Les participants contribuent au système de la même manière que les radiodiffuseurs, c'est-à-dire en investissant dans les émissions à contenu canadien.

**Mme Ziniak :** Nous espérons que ces nouvelles sources de financement seront proportionnelles à la population ethnique au Canada. Selon moi, cet outil contribuerait sûrement à l'amélioration, au développement et à l'évolution des nombreuses voix au pays.

La sénatrice Dasko: Merci.

La sénatrice Miville-Dechêne: Voilà une question pour vous trois, qui m'est venue à l'esprit après avoir écouté les nombreux acteurs qui demandent ce que vous demandez.

Décelez-vous des problèmes dans ce qu'il y a sur la table, c'est-à-dire, premièrement, le pouvoir octroyé au CRTC d'imposer des modalités de distribution, et en quelque sorte, des quotas relatifs au contenu canadien, voire même des sous-quotas pour chaque groupe ethnique et pour les communautés autochtones, noires et de couleur? Ce contenu est très important, mais tout cela devient un système très compliqué et je me demande si c'est ce que veulent les Canadiens.

Je me rends compte que cette question est difficile. J'essaie seulement de creuser un peu plus pour voir comment nous pourrions mettre en œuvre ce que vous demandez.

Mme Jenkinson: Les Canadiens veulent voir une représentation d'eux-mêmes fidèle à la réalité, peu importe s'ils appartiennent à une grande ou à une petite communauté. Ils en ont le droit. Il y a plusieurs manières de concrétiser cela. Il y a d'abord les petits services tels que TikTok et YouTube, où les créateurs de contenu peuvent affiner leurs habiletés et développer leur art. Mais nous ne voulons pas être relégués à ces plateformes. Nous voulons être capables de générer du contenu grand public à partir de ces sources.

Il ne faudrait pas donner l'impression que nous sommes le problème. Nous faisons partie du tissu social du Canada et nous devons travailler en collaboration pour que toutes nos voix soient entendues.

Mme Valencia-Svensson: Depuis la fondation du CRTC, en 1968, le Canada semble avoir décidé, à notre place, que nous voulions donner un statut prioritaire à autre chose que les finances et les profits dans le secteur des écrans. Voilà pourquoi le CRTC a été établi avec pour mission de mettre en place des règles et des règlements pour déterminer quels contenus seraient diffusés aux Canadiens et pourquoi. En réalité, les services de diffusion continue, peu importe où ils sont établis, sont motivés par le profit, tout comme certains radiodiffuseurs au Canada. Or,

own voices, strengthen our own storytelling to each other and also to share that with audiences outside of our country?

We're going to need the CRTC to continue to play its role in the marketplace. Otherwise, our voices will be drowned. Our organization itself doesn't know the details of these specific parts of the bill, but I think the overall focus or concern that we're going to lose our ability to make sure Canadian voices and all the diversity within stays strong in the face of tremendous international marketplace and for-profit pressure is crucial.

I think this bill provides us a crucial opportunity to keep Canadian culture and Canadian cultural systems and structures strong and also nimble in the face of all these threats, because ultimately, Bill C-11 is trying to protect us as people, not just protect bottom lines.

Mr. Di Felice: The CRTC has never imposed quotas on consumers, so I think the idea that the CRTC is creating compulsory listening or compulsory viewing is a non-starter. That's not what is happening, and that's not what is being asked for. What the CRTC is able to do is to support content and services by making them available, by making them discoverable and by making them affordable. And I think that's what consumers want. They want choice in high-quality services that are easily available at favourable prices.

That's all we're talking about — giving the CRTC the authority to do that on new platforms in the same way they do it already on traditional broadcasting systems, as opposed to any kind of imposition on consumers to actually consume any content. Consumers want choice, and unfortunately, choice is being limited right now.

**Senator Loffreda:** Thank you to all our panellists for being here. My question is for Mr. Aldo Di Felice and Ms. Ziniak of the Canadian Ethnocultural Media Coalition. As mentioned, the CRTC's ethnic broadcasting policy is now 24 years old. How critical is it, what would updating that policy involve and how can it become a benefit to Canadians? Can you expand on that?

Ms. Ziniak: I think it will certainly ensure, structurally and in policy, the opportunity for multilingual media to evolve and develop in this country. The ethnic policy review happened in 1999. People continued immigrating to Canada based on the world environment. And I think having information in one's language of comfort is crucial in building a healthy Canadian citizenry in this country. So the ethnic policy review will be a

les Canadiens ont d'autres objectifs, qui sont de renforcer notre propre voix, de favoriser encore plus la transmission de nos propres histoires auprès des Canadiens, ainsi que de partager ce contenu avec des publics à l'étranger. Comment faire pour conjuguer la recherche de profits avec les autres objectifs?

Nous allons avoir besoin du CRTC pour continuer à jouer ce rôle dans le marché. Sinon, notre voix sera ensevelie. Notre organisation ne connaît pas en détail les dispositions en question du projet de loi, mais je pense que nous devons absolument prêter attention à cette crainte généralisée de ne plus pouvoir préserver la force des voix canadiennes et la diversité au pays dans le contexte de l'imposant marché mondial et de la pression pour générer des profits.

À mon avis, le projet de loi donne une occasion unique de faire en sorte que la culture canadienne et les structures et systèmes culturels canadiens restent assez forts et agiles pour tenir tête à toutes ces menaces, parce qu'au fond, le projet de loi C-11 essaie de protéger les personnes et non pas seulement la rentabilité.

M. Di Felice: Le CRTC n'a jamais imposé de quotas sur les consommateurs. À mon avis, nous nous méprenons si nous pensons que le CRTC établit des listes d'écoute ou de visionnement obligatoires. Ce n'est pas ce qui se passe et ce n'est pas ce que nous demandons. Tout ce que le CRTC est capable de faire est d'appuyer le contenu et les services en les rendant disponibles, découvrables et abordables. Je pense que c'est ce que veulent les consommateurs. Ils veulent pouvoir choisir parmi des services de grande qualité, accessibles et à prix raisonnable.

Voilà ce qui est au cœur de nos discussions. Nous voulons conférer au CRTC le pouvoir de fournir cet appui sur les nouvelles plateformes comme il le fait déjà dans les systèmes de radiodiffusion traditionnels. Loin de nous l'idée de forcer les consommateurs à choisir tel ou tel contenu. Les consommateurs veulent du choix. Malheureusement, le choix est limité en ce moment.

Le sénateur Loffreda: Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Ma question s'adresse à monsieur Aldo Di Felice et à madame Ziniak de la Coalition canadienne des médias ethnoculturels. Encore une fois, la politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique du CRTC a 24 ans. À quel point sa mise à jour est-elle urgente, en quoi consisterait-elle et de quelle manière serait-elle avantageuse pour les Canadiens? Pourriez-vous nous en dire plus?

Mme Ziniak: Je pense qu'une mise à jour fournirait à coup sûr, structurellement et stratégiquement, la possibilité pour les médias multilingues d'évoluer et de se développer au pays. La politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique a été révisée pour la dernière fois en 1999. Les immigrants ont continué à arriver au Canada en fonction du contexte mondial. J'estime que la diffusion d'informations dans les langues parlées

tool that will enshrine the opportunities for Canadians of multicultural, multilingual and ethnocultural backgrounds, and it will serve to emancipate and be able to provide information and reflection for new Canadians and second- and third-generation Canadians.

Mr. Di Felice: If I can step back for a moment, we talk about this 1999 ethnic broadcasting policy as if it's actually in place and meaningful. It's completely irrelevant. In 1999, there were no online services, and the policy itself only dealt with the idea of putting ethnic programs on conventional television and radio stations. It didn't even talk about the specific ethnic services that are dedicated to specific ethnic communities in Canada. It didn't talk about digital media, because the first wave of digital services didn't happen until two years later, in 2001. So there is no ethnic policy in Canada, which is so strange for a country that has a multiculturalism policy, officially, that is past the half-century mark.

Instead, what we have is a history, because I've been there since 1998, so I saw the ethnic broadcasting policy get tabled and issued. We have a patchwork of decisions since 1999 by the CRTC reacting ad hoc to various crises in ethnic broadcasting, and as a tagalong to various general mainstream policies regarding broadcasting in Canada.

What has happened is those successive series of ad hoc decisions by the CRTC, none of which involved a real public process to step back and take a look at how this country should actually serve its multilingual and ethnic audiences, is that patchwork of decisions has resulted in a diminishment of ethnic programming in Canada.

The CRTC, on its website, touts the fact that they have licensed more than 100 - I think maybe closer to 200 - I ethnic services in Canada. But licensing a service does not create that service. The operators of these licensed services in many cases don't even get off the ground because the critical portion of a service is carriage and distribution, and the CRTC's current policy really does not guarantee a single ethnic service, except one that is owned by a major telecom, with carriage on the system.

So even the services that we run are by no means guaranteed to be carried. You may have heard of situations where services, whether ethnic or not, complain to the CRTC because carriers often threaten to simply drop a service if the terms of carriage aren't to their liking — even services that are already carried.

par les Canadiens est d'une importance cruciale si nous voulons bâtir une société canadienne en santé. La révision de la politique permettra d'inscrire dans la loi des possibilités pour les Canadiens au bagage multiculturel, multilingue et ethnoculturel. Cet exercice favorisera également l'émancipation non seulement des Néo-Canadiens, mais aussi des immigrants de deuxième ou de troisième génération, et fournira à ces derniers des informations et des sujets à réflexion.

M. Di Felice: En prenant un peu de recul, je constate que nous parlons de la politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique de 1999 comme si elle était déjà en place et adéquate. En fait, elle n'est pas du tout adéquate. En 1999, il n'y avait pas de services en ligne, et la politique ne prévoyait la mise en œuvre de programmation ethnique que dans les stations de radio et à la télévision conventionnelle. Elle ne prévoyait même pas mettre en place des services ethniques qui s'adresseraient à des communautés ethniques en particulier au Canada. Il n'y était pas question non plus des médias numériques, car la première vague de services numériques n'est survenue que deux ans plus tard, c'est-à-dire en 2001. Donc, il n'y a pas de politique ethnique au Canada, ce que je trouve fort étrange pour un pays qui a mis en place une politique officielle sur le multiculturalisme il y a plus d'un demi-siècle.

À la place, nous avons une histoire. Moi qui suis là depuis 1998, j'ai été témoin du dépôt et de la publication de la politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique. Depuis 1999, nous avons droit à des décisions disparates prises ponctuellement par le CRTC en réaction aux différentes crises du milieu de la radiodiffusion à caractère ethnique, et en fonction des politiques générales sur la radiodiffusion au Canada.

Cette série de décisions ponctuelles prises par le CRTC n'a pas été précédée de consultations publiques, qui auraient permis de prendre du recul et de réfléchir à la manière dont le Canada devrait servir ses différents publics multilingues et ethniques. Eh bien, ces décisions hétéroclites se sont soldées par une diminution de la programmation ethnique au Canada.

Le CRTC se targue, sur son site Web, d'avoir accordé des licences à plus de 100 — je pense en fait que ce serait plutôt 200 — services ethniques au Canada. Le hic, c'est que d'accorder une licence à un service n'équivaut pas à le mettre sur pied. Les exploitants de ces services dotés d'une licence ne prennent jamais pour la plupart leur envol, car l'élément critique de ces services est la distribution, et la politique actuelle du CRTC ne garantit pas la distribution des services ethniques — à l'exception d'un seul, détenu par un géant des télécommunications — dans le système.

Donc, même les services que nous exploitons ne seront pas nécessairement distribués. Vous avez peut-être entendu parler de situations où les services, ethniques ou non, se plaignent au CRTC parce que les distributeurs menacent souvent de tout simplement les abandonner si les modalités de distribution ne So expanding the availability of services, expanding their discoverability so that people are not necessarily forced to buy a big package in order to get the service they really want and expanding the affordability of those services are all concepts that would be explored in a review of the 1999 ethnic broadcasting policy, which, unfortunately, the CRTC has not put on the front burner for one reason or another, usually because they're dealing with other crises. Ethnic broadcasting and ethnic content creation — that entire sector has been generally ignored.

We hope, now, with this new language, and we encourage the Senate to encourage the government to make as part of that initial direction to the CRTC the implementation of the priorities embodied in the clauses we're talking about — essentially, reviewing their ethnic broadcasting policy, allowing all of the players, the consumers, content creators and broadcasters alike to make submissions in order to create a new ethnic broadcasting policy that is actually effective going forward.

**The Chair:** Thank you. I can assure you, we're always trying to encourage the government in one way or another.

I have a question for anyone on the panel who wants to tackle it. Canadian creators are among the world's top exporters of culture content, particularly on YouTube. This includes Indigenous, BIPOC and other marginalized Canadians, and all artists across the country. These voices aren't being silenced by the internet, they're actually being exposed to tens of millions of people around the world.

Aren't you concerned that the efforts of Bill C-11 to protect legacy broadcasters and to actually limit the audience of these voices is not helpful? What would happen if other jurisdictions in the world followed the lead of Bill C-11 and tried to regulate in the same sort of way that we're regulating? What would happen in terms of the potential audience exposure that our Canadian artists currently have at their fingertips?

Ms. Jenkinson: When it comes to exporting content, yes, we do export a lot of content on small digital platforms. But one thing to keep in mind is that the percentage of those who generate large audiences is very small, and most of the content creators on these smaller platforms are making less than \$10,000. What we want is that those should not be considered the only sources of content, but that we look at the shows that people want to watch: crime dramas, love stories and a range of higher-budget content.

sont pas à leur goût — même les services qui sont déjà distribués.

Par conséquent, élargir la disponibilité des services et améliorer leur découvrabilité pour que les gens n'aient pas à acheter un gros forfait pour obtenir le service qu'ils veulent et accroître l'abordabilité de ces services sont des concepts qui pourraient être explorés lors d'une révision de la politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique de 1999, que le CRTC, pour une raison ou une autre, n'a malheureusement pas placée parmi les dossiers prioritaires, la plupart du temps en raison d'autres crises à régler. La radiodiffusion à caractère ethnique et la création de contenu à caractère ethnique sont des secteurs en règle générale laissés pour compte.

Avec l'adoption tant espérée du nouveau libellé, nous encourageons le Sénat à inviter le gouvernement à mettre en œuvre, dans le cadre des directives initiales à l'intention du CRTC, les priorités décrites dans les dispositions dont nous parlons — essentiellement revoir leur politique relative à la radiodiffusion à caractère ethnique, permettre à tous les joueurs, consommateurs, créateurs de contenu et radiodiffuseurs de présenter des mémoires en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique relative à la radiodiffusion qui s'avérera efficace.

Le président : Merci. Je vous rassure : nous nous efforçons constamment, d'une manière ou d'une autre, d'encourager le gouvernement à agir.

J'ai une question qui s'adresse à tous les témoins qui voudraient y répondre. Les créateurs canadiens comptent parmi les principaux exportateurs mondiaux de contenu culturel, particulièrement sur YouTube. Parmi ces créateurs, on dénombre les Autochtones, les membres des communautés autochtones, noires et de couleur, d'autres Canadiens marginalisés et tous les artistes au pays. Leurs voix ne sont pas tues avec Internet; elles sont plutôt exposées à des dizaines de millions d'internautes partout dans le monde.

Êtes-vous préoccupés du fait que le projet de loi C-11 renferme des dispositions inutiles visant à protéger les radiodiffuseurs traditionnels et, en fait, à limiter la taille du public des créateurs? Qu'arriverait-il si d'autres pays prenaient des mesures dans la foulée de ce texte et tentaient d'imiter notre réglementation? Les artistes canadiens conserveraient-ils la visibilité dont ils disposent déjà?

Mme Jenkinson: Quant à l'exportation de contenu, oui, nous exportons une tonne de contenus sur de petites plateformes numériques. Mais il faut garder en tête que le pourcentage de ces créateurs de contenu qui attirent de larges publics est minime, et que la majeure partie d'entre eux font moins de 10 000 \$. Nous voulons que ces personnes ne soient pas considérées comme la seule source de contenu, mais que nous tenions compte également des émissions que les gens veulent regarder: drames policiers, histoires d'amour et toute une gamme de contenus à budget élevé.

Most countries, I think probably all countries, have some kind of limitation on what comes into their country. Canada is not unique in that respect. Yes, we are a great exporter of content. I don't think anyone is looking at making any limits on that. I think what we're concerned about is making sure that the system is set up so that we have an equal opportunity to make that content, and that people from racialized and Black communities have the opportunity to have the funding access so we can make content from our communities that will have the opportunity to travel internationally.

Ms. Valencia-Svensson: The REMC supports everything that Ms. Jenkinson just said, absolutely. I don't mean to add a note of cynicism here, but if I may, I've heard a lot of the streamers speak with concern about Bill C-11 for many months now, and I find it interesting that these very large corporations, not based in Canada for the most part, are suddenly professing a great concern for the elevation of under-represented voices. Normally they're not out there professing any concern for the elevation of our voices and our opportunities at all. I observe their messaging where they're saying that all these under-represented voices are going to lose opportunities. They're using that messaging because they know that, in this day and age, that message will get everyone's attention. Is it really a true message?

We at the REMC don't think so for reasons Ms. Jenkinson has just explained. We want all the under-represented voices to have access to all parts of the system. We don't think Bill C-11 is going to have such a detrimental effect. We think streamers have whipped up that message to senators, MPs and members of the public because what they really want is to protect their bottom line, and they don't want to have to contribute financially and monetarily into our system. They don't want to say that outright, so they're saying this instead. That's my response that does have some cynicism to it, but it makes sense if you analyze what their core motivation might be.

The Chair: We haven't been hearing from streamers who are talking about losing the grand audience for the artists; it's the artists themselves who want to make sure they have the independent capacity to put their productions out there through the various new platforms that are out there.

**Ms. Valencia-Svensson:** And they will. I think what has been happening is that a lot of streamers have been lining those artists up to speak as well, if you look at what is going on. But there are many other creators, like Black Screen Office and the Racial Equity Media Collective, and all the organizations that presented to you today could also line up.

The Chair: Thank you.

La plupart des pays — probablement tous les pays — imposent des limites aux contenus qui franchissent leurs frontières. Le Canada n'est pas unique à cet égard. Certes, le Canada est un grand exportateur de contenu. À mon avis, personne ne cherche à imposer des limites à cet effet. Nous voulons seulement nous assurer que le système donne à tous des chances égales de concevoir ce contenu, et que les membres des communautés racisées et noires aient accès aux sources de financement afin que les contenus issus des communautés au Canada puissent voyager un peu partout dans le monde.

Valencia-Svensson: Le Racial Equity Collective appuie assurément tout ce que Mme Jenkinson vient de dire. Je ne veux pas ajouter une note de cynisme. Cependant, si vous me le permettez, je dois dire que j'entends de nombreux diffuseurs en continu parler de leurs préoccupations au sujet du projet de loi C-11 depuis de nombreux mois maintenant, et je trouve intéressant que de très grandes sociétés qui, pour la plupart, ne sont pas basées au Canada, déclarent soudainement que les groupes sous-représentés doivent être entendus. Normalement, elles ne se préoccupent pas du tout de cette question qui nous touche et de nos opportunités. J'observe leurs messages lorsqu'elles disent que toutes ces voix sousreprésentées vont perdre des opportunités. Elles utilisent ce message parce qu'elles savent que, de nos jours, il attirera l'attention de tous. Est-ce un vrai message?

Notre organisme ne le pense pas, et ce, pour les raisons que Mme Jenkinson vient d'expliquer. Nous voulons que toutes les voix sous-représentées aient accès à toutes les parties du système. Nous ne pensons pas que le projet de loi C-11 aura un effet aussi néfaste. Nous pensons que les diffuseurs en ligne ont fait passer ce message aux sénateurs, aux députés et aux membres du public parce que ce qu'ils souhaitent vraiment, c'est protéger leurs profits et ils ne veulent pas avoir à contribuer financièrement à notre système. Ils ne veulent pas le dire franchement, alors c'est ce qu'ils disent à la place. C'est ma réponse, qui comporte une part de cynisme, mais elle est logique si vous analysez ce qui peut être leur motivation profonde.

Le président : Ce ne sont pas les diffuseurs en continu qui parlent de la perte de la grande audience pour les artistes; ce sont les artistes eux-mêmes qui veulent s'assurer qu'ils peuvent, de façon indépendante, diffuser leurs productions par les diverses nouvelles plateformes qui existent.

Mme Valencia-Svensson: Et ils le feront. Je pense que ce qui s'est passé, c'est que beaucoup de diffuseurs en ligne ont rallié ces artistes, si l'on regarde ce qui se passe. Or, il y a beaucoup d'autres créateurs, comme le Bureau de l'écran des Noirs et le Racial Equity Media Collective, et il y a toutes les organisations que vous avez entendues aujourd'hui qui pourraient également le faire.

Le président : Merci.

**Senator Clement:** Thank you to all the witnesses for your comments about updating policy. Creating directives and racebased data collection are all very relevant.

My question is for Ms. Jenkinson. It's good to see you. I have to tell you, for most of my professional career, I have felt lonely, alone in all spaces, and sadly, that continues for me. However, my nieces, thankfully, wear the kink in their hair much more confidently than I ever did, so things are better.

I want you to lean into the comments you made about not lumping in Black Canadians and recognizing that this is not a monolith. The reaction of Black Canadians to the death of Her Majesty is very interesting and also represents some of that diversity. I wonder if you could lean into why you think the government agreed on 6 of the 10 amendments. How would we move forward around that?

**Ms. Jenkinson:** The simple thing first: We just want 10 out of 10 instead of 6 out of 10, because it doesn't make any sense. What we're concerned with is, in the history of Canadian television before 2020, there had only been four Black series made by and about Black people on mainstream Canadian television. That just says there is a massive problem and a huge gap. When it comes to feature films, it's taken between 9 and 13 years for a Black filmmaker to make a second film. There's so much to be done and so little content.

Again, we can't rely on American programming to fill the gap. The Canadian experience is very different from the American experience, and we want to ensure that our voices are heard and our stories are told from a Canadian perspective.

**Senator Clement:** Why do you think that 10 of 10 would mean a better interpretation? You talked about interpreting, and how that might weaken interpretation of the act.

Ms. Jenkinson: It just simply doesn't make any sense to only have the references in some places and not in other places. We want to make sure that there's no ambiguity when it comes to setting regulations and policies where you can fall back on the fact that it doesn't say Black and racialized in every place, so in this instance, we're going to lump them together, and in another instance, if your argument is strong enough, we may not.

Senator Clement: Thank you, Ms. Jenkinson.

La sénatrice Clement : Je remercie tous les témoins de leurs observations sur la mise à jour des politiques. L'établissement de directives et la collecte de données fondées sur la race sont des éléments très pertinents.

Ma question s'adresse à Mme Jenkinson. Je suis heureuse de vous voir. Je dois vous dire que pendant la majeure partie de ma carrière professionnelle, je me suis sentie seule, partout, et malheureusement, cela continue. Cependant, mes nièces, heureusement, sont beaucoup plus confiantes dans leur identité que je ne l'ai jamais été, alors les choses vont mieux.

Je veux que vous reveniez sur les commentaires que vous avez faits, soit qu'il ne faut pas mettre les Canadiens noirs dans la même catégorie que les autres Canadiens racisés et qu'il faut comprendre que tous ces gens ne constituent pas qu'un seul bloc. La réaction des Canadiens noirs à la mort de Sa Majesté est très intéressante et représente également une partie de cette diversité. Je me demande si vous pouvez nous expliquer pourquoi, à votre avis, le gouvernement a accepté 6 des 10 amendements. Comment pourrions-nous avancer à cet égard?

Mme Jenkinson: Commençons par la chose la plus simple: nous voulons que ce soit 10 sur 10 plutôt que 6 sur 10, car cela n'a aucun sens. Ce qui nous préoccupe, c'est que dans l'histoire de la télévision canadienne d'avant 2020, il n'y a eu que quatre séries réalisées par des Noirs et portant sur des Noirs sur les chaînes de télévision canadienne grand public. Cela montre bien qu'il y a un problème et un fossé énormes. En ce qui concerne les longs métrages, il faut entre 9 et 13 ans à un cinéaste noir pour réaliser un deuxième film. Il y a tellement de choses à faire et si peu de contenu.

Encore une fois, nous ne pouvons pas compter sur les émissions américaines pour combler ce vide. L'expérience canadienne est très différente de l'expérience américaine, et nous voulons nous assurer que nos voix sont entendues et que nos histoires sont racontées dans une perspective canadienne.

La sénatrice Clement: Pourquoi pensez-vous que le remplacement de toutes les 10 occurrences se traduirait par une meilleure interprétation? Vous avez parlé d'interprétation, et comment cela pourrait nuire à l'interprétation de la loi.

Mme Jenkinson: Cela n'a tout simplement aucun sens qu'on y fasse référence à certains endroits, mais pas à d'autres. Nous voulons nous assurer que, lorsqu'il s'agit d'établir des règlements et des politiques, il n'y a pas d'ambiguïté où l'on peut s'en remettre au fait qu'il n'est pas écrit communautés noires et communautés racisées à chaque endroit, de sorte que dans tel cas, on les regroupera, et dans un autre cas, si l'argument présenté est assez fort, on pourrait ne pas le faire.

La sénatrice Clement : Merci, madame Jenkinson.

**The Chair:** Thank you to our panel for being with us today and sharing their views. It's appreciated, and we look forward to continuing our deliberations on this study.

(The committee adjourned.)

Le président : Je remercie les témoins d'avoir comparu devant notre comité et d'avoir exprimé leurs points de vue. Nous sommes impatients de poursuivre nos délibérations sur cette étude.

(La séance est levée.)